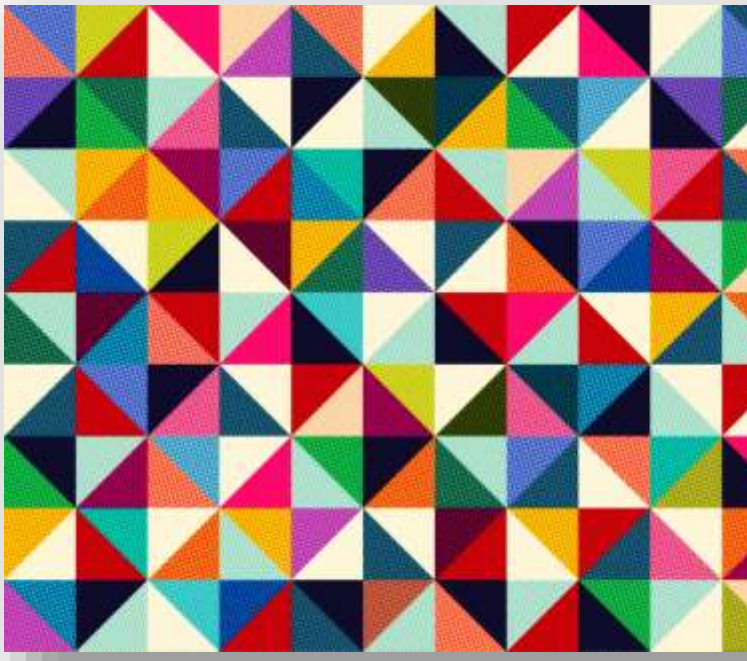

Cohésion sociale & territoriale

>> LOGEMENT & HABITAT

Tendance #1
Une évolution du parc de logements en dents de scie depuis 1968, en chute depuis 2007
Tendance #2
La part des logements vacants supérieure à la moyenne nationale et en augmentation continue depuis 2007 avec une concentration sur l'est du territoire
Tendance #3
La part des résidences secondaires explose par rapport à la moyenne nationale mais reste stable depuis 2007 avec une nette concentration sur la CC Haute-Ariège
Tendance #4
La part de propriétaires occupants est supérieure à la moyenne nationale
Tendance #5
La part de l'offre de logement social est nettement inférieure à la moyenne régionale et nationale
Tendance #6
La pression de la demande en logements sociaux est croissante depuis 2015 malgré une amélioration constatée en 2018
Tendance #7

La taille moyenne des ménages varie très peu selon le statut d'occupation *(propriétaires occupants, locatif social ou locatif privé)*

Tendance #8

Des mises en chantier de logements en baisse continue depuis 2005 et une part de logements individuels purs largement supérieure à la moyenne régionale au détriment des logements collectifs

Tendance #9

Des mises en chantier de logements très inégales selon les micro-territoires du PETR

Tendance #10

La superficie moyenne des terrains achetés est en augmentation et supérieure à la moyenne régionale

>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>> REVENUS, INEGALITES ET PAUVRETE

Tendance #11

Un taux de pauvreté supérieur à la moyenne régionale et nationale et très présent chez les jeunes de moins de 30 ans

Tendance #12

Des inégalités de revenus supérieures à la médiane dans trois intercommunalités

Tendance #13

Un revenu médian inférieur au revenu médian régional et très dépendant des prestations sociales

Tendance #14

Une part très importante et en constante augmentation d'allocataires d'un revenu minimum *(RSA, Minimum vieillesse, allocation personnalisée d'autonomie)*

>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>> FORMATION & CONDITIONS D'EMPLOI

Tendance #15

Un taux de chômage parmi les plus élevés de France et une augmentation croissante du nombre des demandeurs d'emploi

Tendance #16

Un taux de chômage qui touche plus fortement les jeunes de 15-24 ans

Tendance #17

Une part très importante et au-delà des moyennes régionales et nationales des jeunes en difficulté d'insertion *(Ni en emploi, Ni en formation | NEET)*

Tendance #18

Le taux de chômage des seniors au-dessus de la moyenne nationale

Tendance #19

La part des salariés en emploi précaire en augmentation constante depuis 2012, les hommes sont majoritairement concernés

Tendance #20

Le territoire accueille moins de population diplômée que d'autres territoires en France

>> PUBLICS SPECIFIQUES

Tendance #21

Moins de personnes âgées de 75 ans et plus mais une part croissante dans la population totale du PETR supérieure à la moyenne nationale

Tendance #22
Une offre d'hébergements en structure dédiée aux personnes âgées inférieure à la moyenne nationale
Tendance #23
Une part importante des femmes de 75 ans et plus vivent seules alors que l'offre d'hébergement pour personnes âgées autonomes demeure très faible
Tendance #24
Un nombre de bénéficiaires handicapés en croissance depuis 2008, supérieur à la moyenne nationale et un taux d'équipement satisfaisant mais avec des inégalités territoriales
Tendance #25
Un taux d'équipement en crèches et halte-garderies relativement suffisants
Tendance #26
Le quartier prioritaire de la ville de Foix : des inégalités sociales fortes
Tendance #27
Le quartier prioritaire de la ville de Pamiers : pauvreté, inégalités sociales et décrochage des jeunes

>>>

PORTRAIT DE TERRITOIRE

LOGEMENT & HABITAT

Tendance #1

Une évolution du parc de logements en dents de scie depuis 1968, et en chute depuis 2007

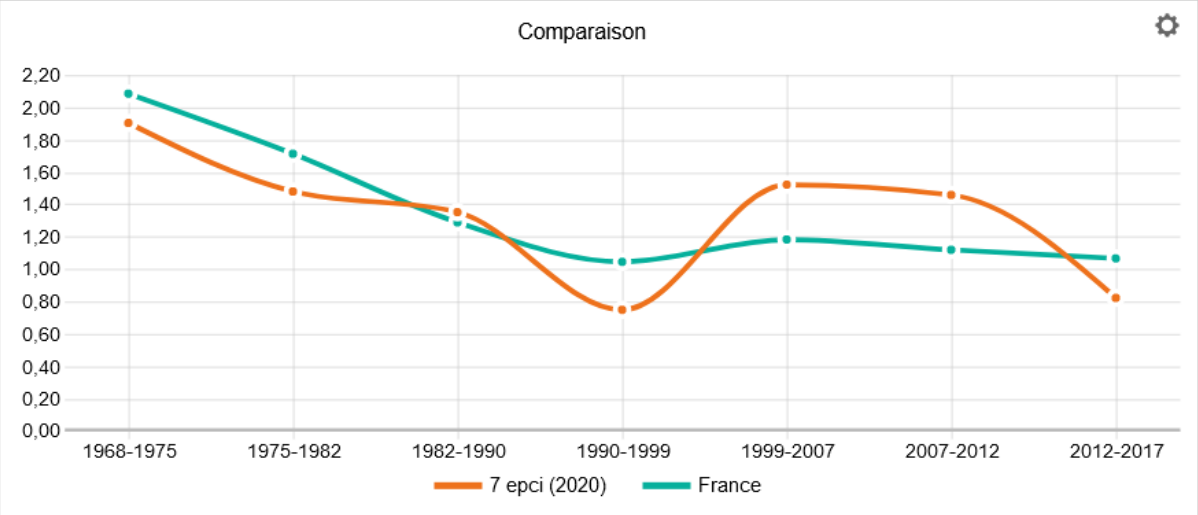

Le taux d'évolution annuel du nombre de logements sur le territoire est en nette diminution depuis 2007 et s'élève à 0.82% en 2017 contre 1.06% en moyenne en France.

Ce taux d'évolution du nombre de logements est plus fort au nord du territoire soumis à une forte pression démographique. Deux EPCI se distinguent par un faible taux d'évolution du logement : la CC Pays d'Olmes et la CC Pays de Tarascon, toutes deux en déprise démographique, alors que la CC Haute Ariège également en déprise démographique connaît un taux d'évolution annuelle du logement de 0.71%, soit deux fois supérieur à ces deux intercommunalités.

Taux d'évolution annuelle du parc de logement (données 2017)

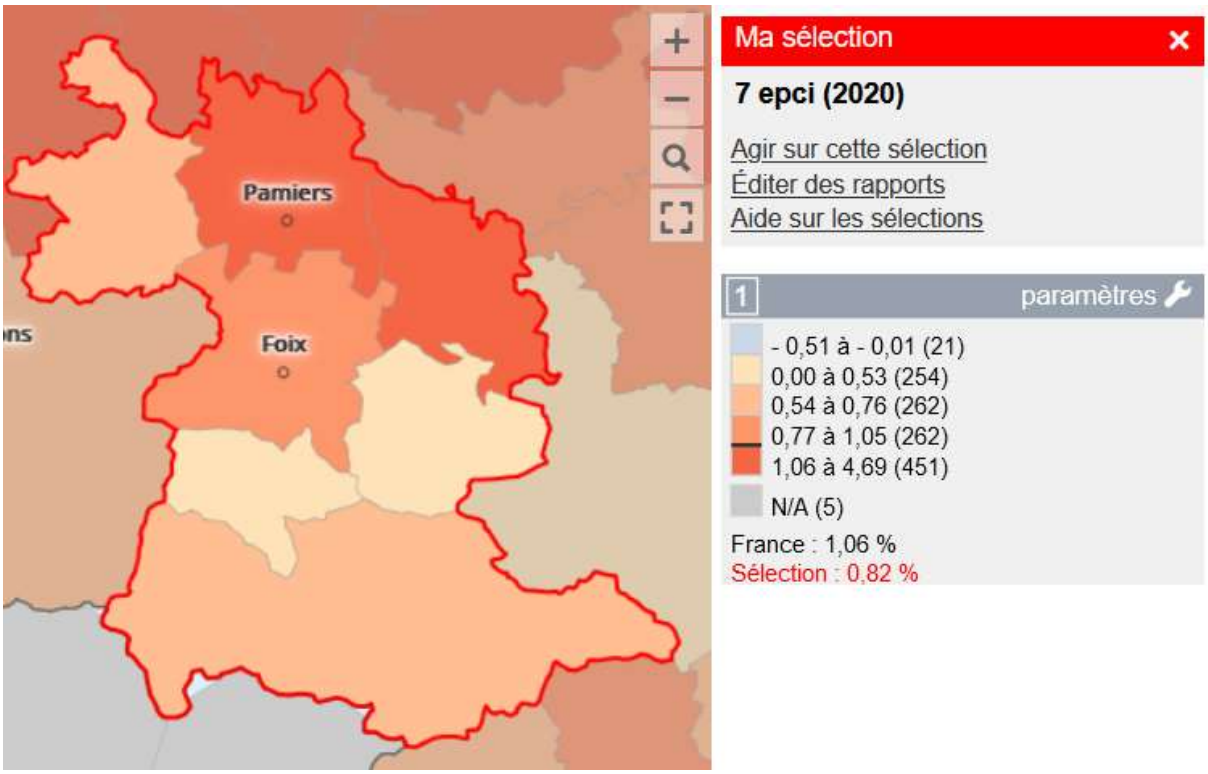

Un logement est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation : séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, ...) ; indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local. Les logements sont répartis en quatre catégories : résidences principales, résidences secondaires, logements occasionnels, logements vacants. Il existe des logements ayant des caractéristiques particulières, mais qui font tout de même partie des logements au sens de l'Insee : les logements-foyers pour personnes âgées, les chambres meublées, les habitations précaires ou de fortune (caravanes, mobile home, etc.).

Tendance #2

La part des logements vacants supérieure à la moyenne nationale et en augmentation continue depuis 2007 avec une concentration sur l'est du territoire

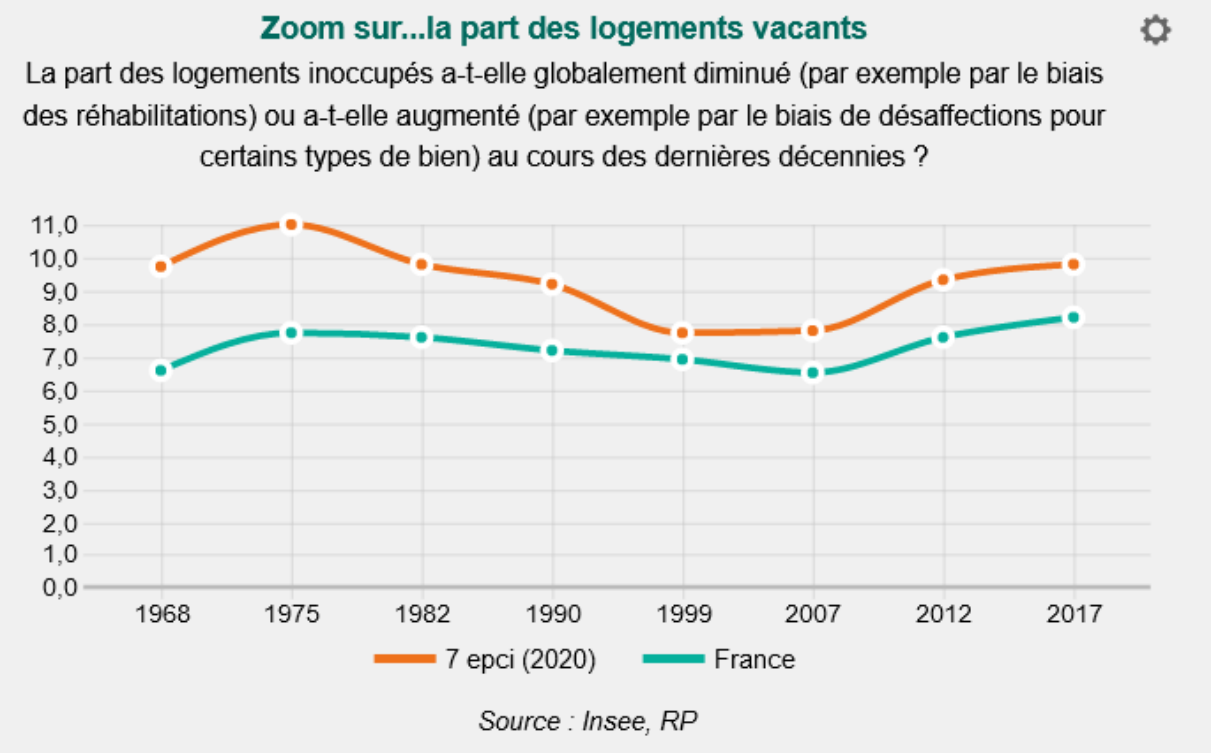

Le territoire recense 9.8% de logements vacants en 2017 contre 8.2% en moyenne en France. Cette part ne cesse d'augmenter depuis 2007.

Les logements vacants se situent très majoritairement sur les deux communautés des communes de l'est du territoire : la CC Pays de Mirepoix (11,7%) et la CC Pays d'Olmes (13,1%), et le nord du territoire. La CC Haute-Ariège est relativement épargnée par la vacance de logement avec un taux de vacance de 4.8%.

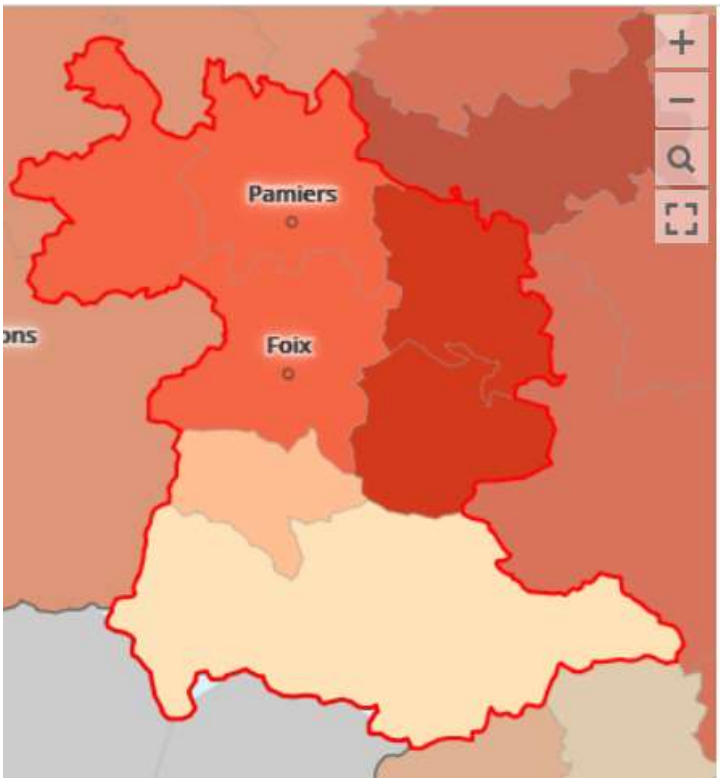

Ma sélection ×

7 epci (2020)

Agir sur cette sélection
Éditer des rapports
Aide sur les sélections

1 paramètres

- 0,9 à 6,4 (232)
- 6,5 à 8,1 (240)
- 8,2 à 9,5 (253)
- 9,6 à 11,5 (258)
- 11,6 à 26,5 (267)
- N/A (5)

France : 8,2 %
Sélection : 9,8 %

Tendance #3

La part des résidences secondaires explose par rapport à la moyenne nationale mais reste stable depuis 2007 avec une nette concentration sur la CC Haute-Ariège

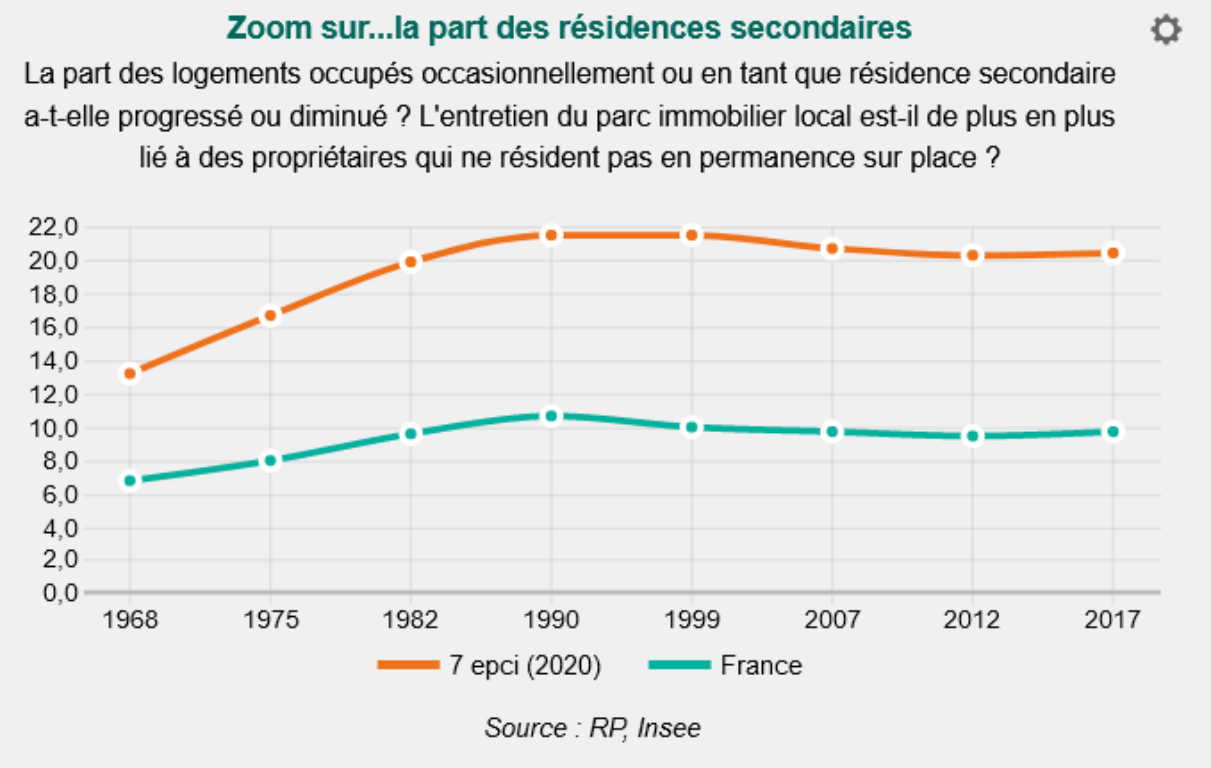

Le territoire recense 20.4% de résidences secondaires en 2017 contre 9.7% en moyenne en France. Cette part ne cesse d'augmenter depuis 1968 mais reste stable depuis 2007.

Les résidences secondaires se situent très majoritairement la CC Haute-Ariège avec un taux de 65.9%. Mais touche globalement l'ensemble du territoire dans des proportions moindres (moins de 18%), à l'exception de la CC Portes Ariège Pyrénées dont la part de résidences secondaires est inférieure à la moyenne nationale avec 3.8%.

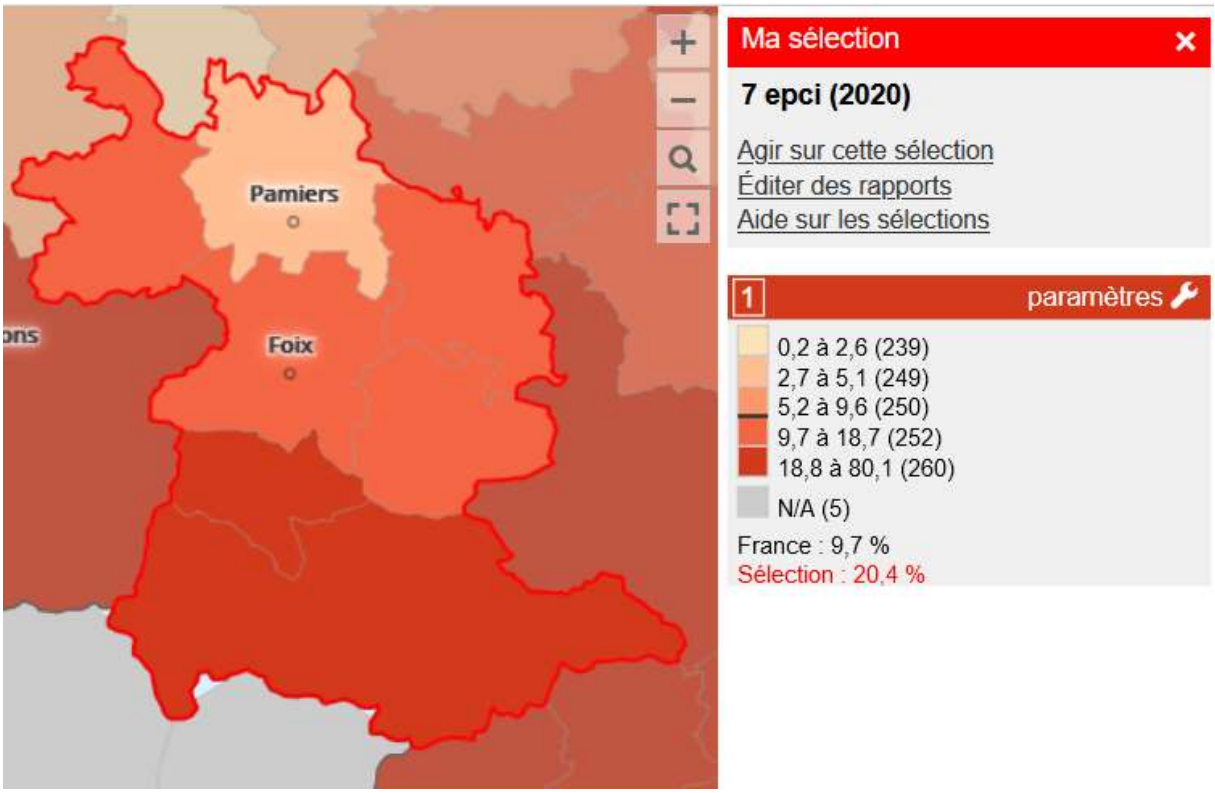

Tendance #4

La part de propriétaires occupants est supérieure à la moyenne nationale

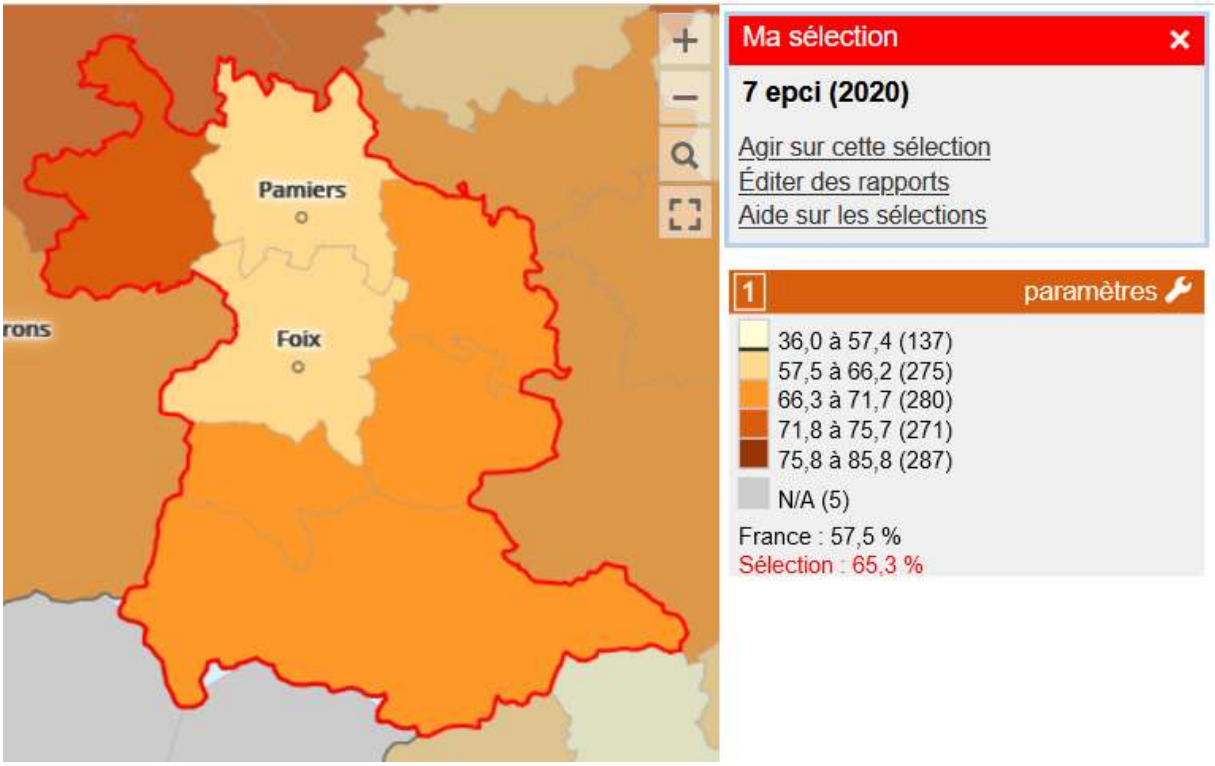

La part des propriétaires occupants est supérieure à la moyenne nationale avec un taux de 65.3% contre 57.5% en France. La CC Portes Ariège Pyrénées et la CC Pays de Foix-Varilhes se distinguent avec des taux de propriété privée moins fort que sur le reste du territoire.

Tendance #5

La part de l'offre de logement social est nettement inférieure à la moyenne régionale et nationale et demeure stable depuis 2013

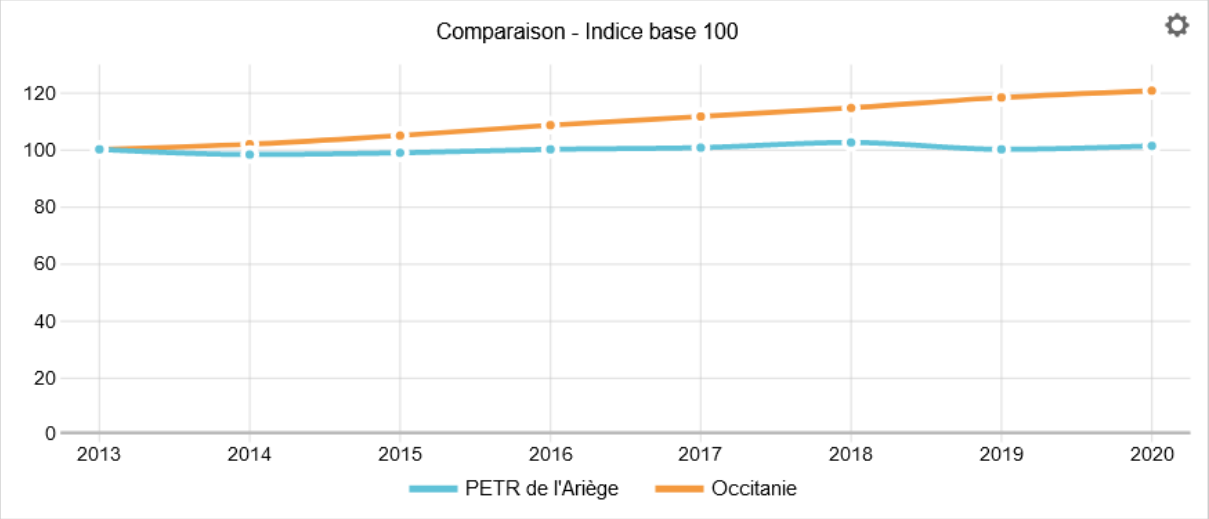

Seul 5% du parc de logement est composé de logements sociaux contre 15.1% en moyenne en France. La part des logements sociaux reste relativement stable depuis 2013 alors qu'elle augmente de manière continue sur cette même période en France et sur l'ensemble de la Région Occitanie.

Logements sociaux : parc

Indicateurs	7 epci	Occitanie
Parc de logements sociaux (Nb.)	3 222	298 342
Part des logements achevés depuis 2010 (%)	11,2	23,3
Taux de vacance (%)	5,7	3,0
Taux de mobilité (%)	12,8	11,4

2013 2014 2015 2016 2017 2018 **2019**

Source : RPLS - 2019

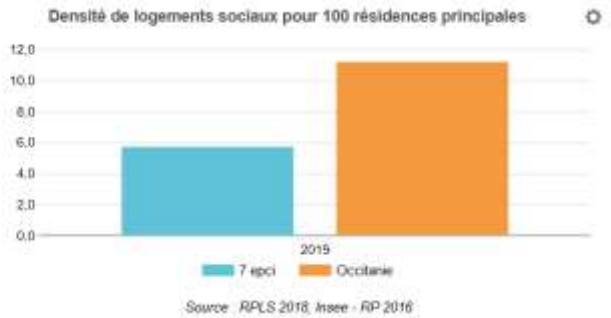

Le taux d'évolution annuel moyen de logements sociaux est négatif sur la CC Haute-Ariège et la CC Pays d'Olmes alors qu'il est l'un des plus forts sur la CA Pays Foix-Varilhes et CC Pays de Mirepoix. En nombre, le parc de logement social le plus important se situe du la CC Portes Ariège-Pyrénées.

De plus, on recense un manque de logements adaptés aux besoins du public (en QPV : manque de petits logements moins chers que les grands et en HLM : manque de logements accessibles aux situations de handicap)

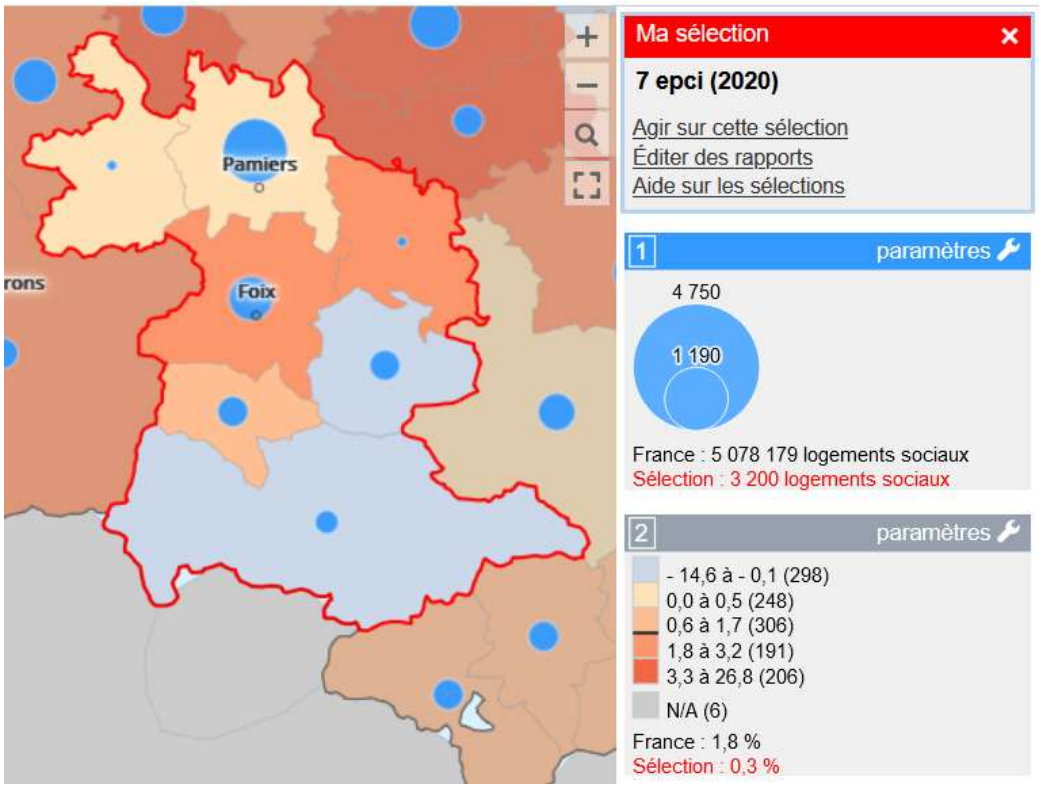

EPCI	Evolution en %	Ariège
CA Pays Foix-Varilhes	1.8%	0.5%
CC Portes Ariège Pyrénées	0.3%	0.5%
CC Arize-Lèze	0%	0.5%
CC Haute-Ariège	- 1.7%	0.5%
CC Pays de Tarascon	0.9%	0.5%
CC Pays d'Olmes	- 1.6%	0.5%
CC Pays de Mirepoix	2.6%	0.5%

Tendance #6

La pression de la demande en logements sociaux est croissante depuis 2015 malgré une amélioration constatée en 2018

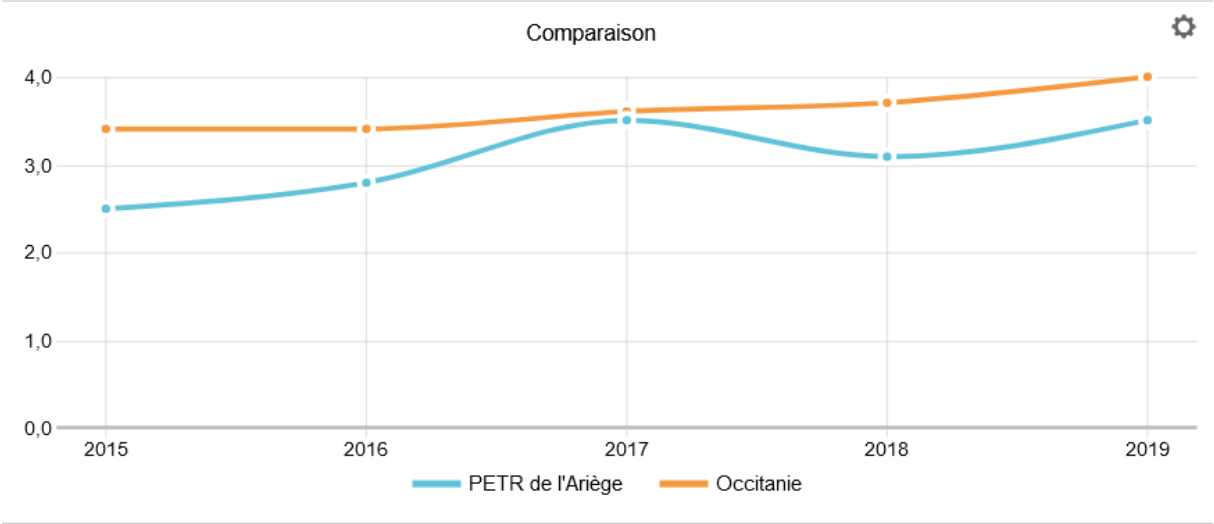

La pression de la demande en logements sociaux atteint en 2019 le maximum historique de 2017 avec un ratio de 3.5 contre 4 pour la Région Occitanie. La CC Pays de Mirepoix présente le ratio le plus important avec 6.4. La CC Arize-Lèze, la CC Portes Ariège Pyrénées et la CA Pays Foix-Varilhes ont également des ratios supérieures à la moyenne régionale.

La pression de la demande en logements sociaux en 2019

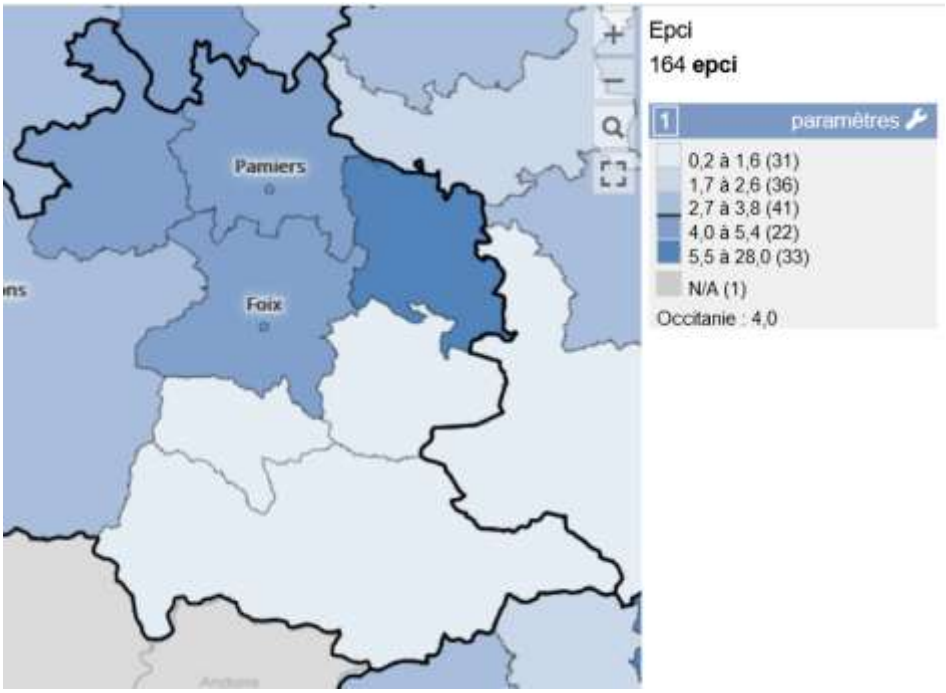

Tendance #7

La taille moyenne des ménages varie très peu selon le statut d'occupation *(propriétaires occupants, locatif social ou locatif privé)*

Taille moyenne des ménages selon le statut d'occupation

Combien de personnes vivent en moyenne dans les résidences principales occupées par des propriétaires, par des locataires du parc social et des locataires du parc privé ? Quelles sont les différences d'occupation au sein du parc ?

	Propriétaires occupants (personnes par ménage)		Locatif social (personnes par ménage)		Locatif privé (personnes par ménage)	
Période	7 epci (2020)	France	7 epci (2020)	France	7 epci (2020)	France
2007	2,3	2,4	2,2	2,4	2,1	2,0
2012	2,2	2,4	2,2	2,4	2,0	1,9
2017	2,2	2,3	2,1	2,3	1,9	1,9

Source : Insee, RP

Tendance #8

Des mises en chantier de logements en baisse continue depuis 2005 et une part de logements individuels purs largement supérieure à la moyenne régionale

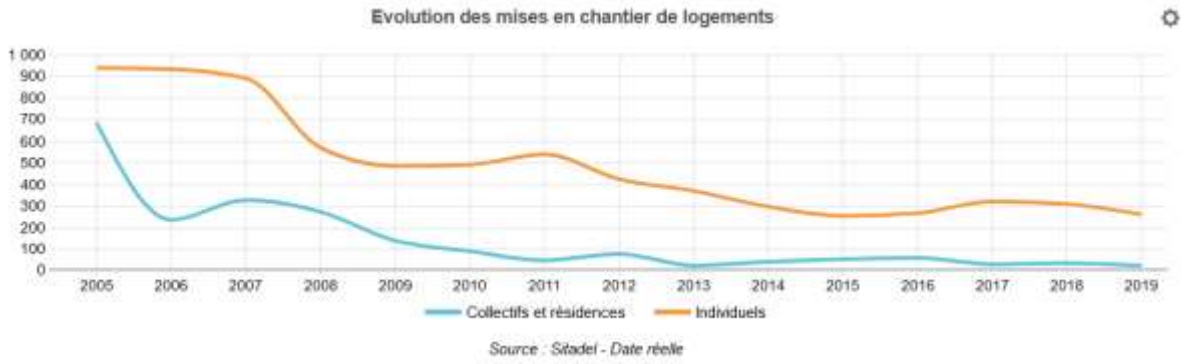

277 logements mis en chantier en 2019 le plus faible nombre depuis 2005.

Parmi ces mises en chantiers, 76% concernent des individuels purs contre 57% en Occitanie et 16% des individuels groupés.

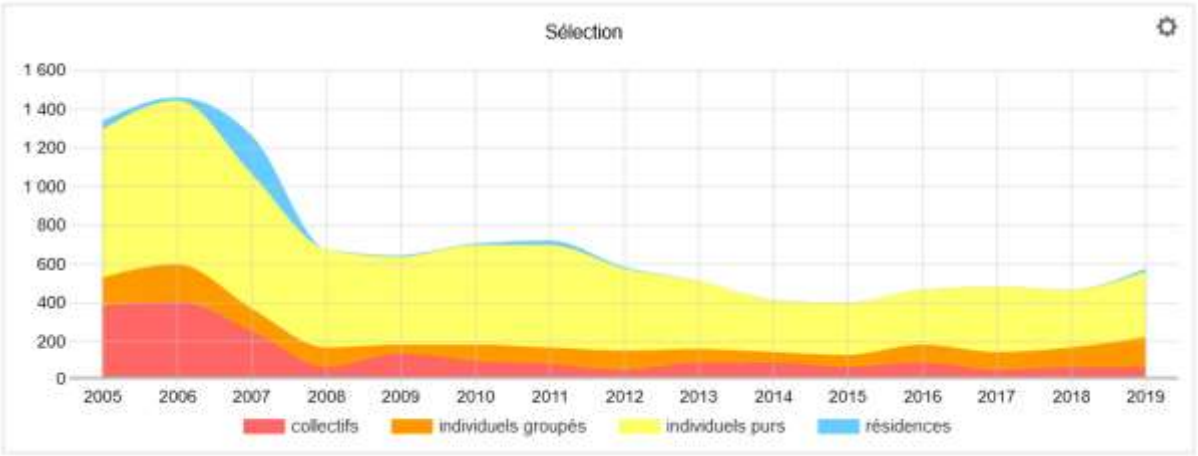

Tendance #9

Des mises en chantier de logements très inégales selon les micro-territoires du PETR

L'essentiel des mises en chantier ont été réalisées sur la CC Portes Ariège Pyrénées et sur la CA Pays Foix-Varilhes, la CC Haute-Ariège est le territoire qui connaît le moins de mises en chantier.

EPCI	En nombre	En ‰	Ariège Nb	Ariège %
CA Pays Foix-Varilhes	89.4	2.8 ‰	286.2	1.9 ‰
CC Portes Ariège Pyrénées	87.6	2.3 ‰	286.2	1.9 ‰
CC Arize-Lèze	14.2	1.3 ‰	286.2	1.9 ‰
CC Haute-Ariège	7	1 ‰	286.2	1.9 ‰
CC Pays de Tarascon	12.4	1.4 ‰	286.2	1.9 ‰
CC Pays d'Olmes	13.4	0.9 ‰	286.2	1.9 ‰
CC Pays de Mirepoix	27	2.6 ‰	286.2	1.9 ‰

Tendance #10

La superficie moyenne des terrains achetés est en augmentation et supérieure à la moyenne régionale

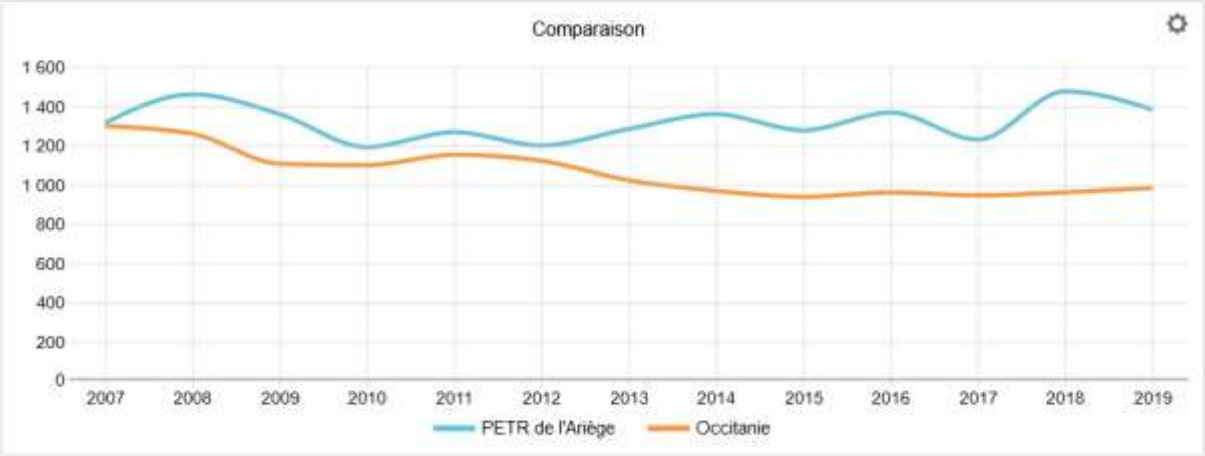

Depuis 2007, la superficie des terrains achetés se situe au-dessus de 1200 m² mais augmente depuis 2017 et atteint le seuil de 1400 m² en 2019.

REVENUS, PAUVRETE ET INEGALITES

Tendance #11

Un taux de pauvreté supérieur à la moyenne régionale et nationale et très présent chez les jeunes de moins de 30 ans

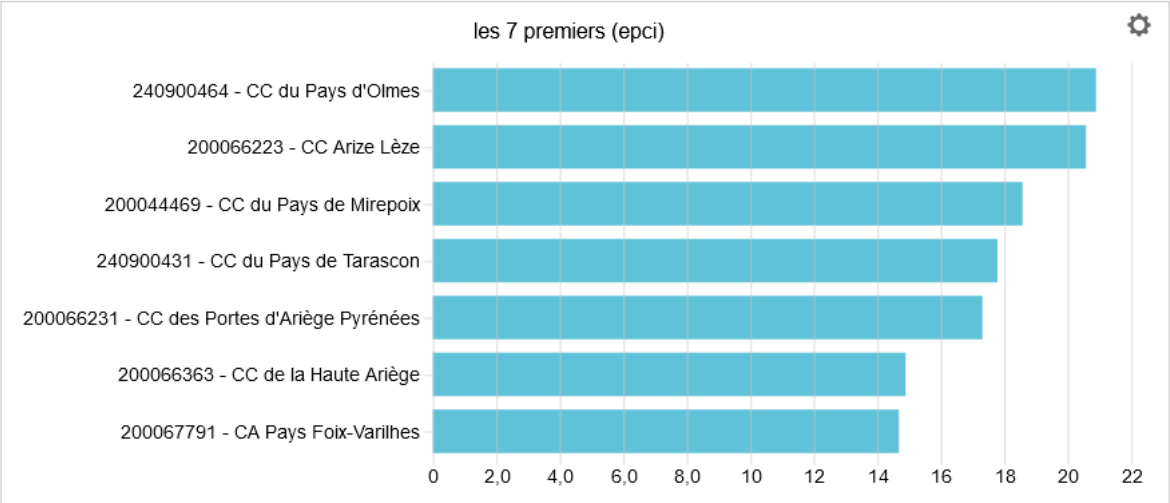

Le seuil officiel de pauvreté est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian de la population, et s'élève en 2017 à 1 041 euros par mois. Le taux de pauvreté varie peu depuis 4 ans : il s'établit à 14,1 % de la population française en 2017, à 16.3% de la population en région Occitanie et à 17.8% de la population sur le territoire du PETR de l'Ariège.

EPCI	Taux pauvreté	Ariège	Moyenne nationale
CA Pays Foix-Varilhes	14.7 %	18.4 %	14.1 %
CC Portes Ariège Pyrénées	17.3 %	18.4 %	14.1 %
CC Arize-Lèze	20.6 %	18.4 %	14.1 %
CC Haute-Ariège	14.9 %	18.4 %	14.1 %

CC Pays de Tarascon	17.8 %	18.4 %	14.1 %
CC Pays d'Olmes	20.9 %	18.4 %	14.1 %
CC Pays de Mirepoix	18.6 %	18.4 %	14.1 %

Parmi les 7 EPCI que regroupe le PETR, 4 ont un taux de pauvreté supérieur à la moyenne régionale.

Les deux territoires les plus touchés sont la CC Pays d'Olmes avec un taux de 20.9% et la CC Arize-Lèze avec un taux de 20.6%.

Le taux de pauvreté des jeunes est très élevé sur les territoires ayant l'indice de jeunesse le plus fort à savoir la CC Portes Ariège Pyrénées et la CA Pays Foix Varilhes avec des taux respectivement de 24.3% et 26.3% inférieurs à la moyenne régionale établie à 27.1% mais supérieurs à la moyenne nationale.

Tendance #12

Des disparités de revenus supérieures à la médiane dans trois intercommunalités

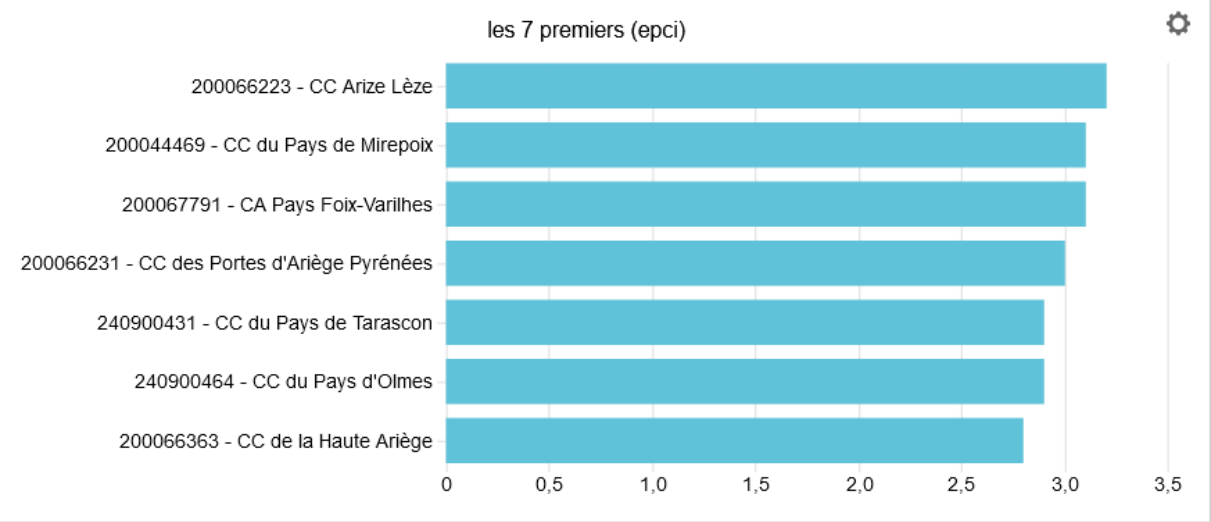

Les rapports interdéciles des revenus permettent d'identifier les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres. Ainsi, le rapport interdécile (D9/D1) des niveaux de vie est le rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % les plus aisés et le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes. La médiane est fixée à 3. La médiane nationale de ce rapport est fixée à 3.1, il s'élève à 3.4 sur l'ensemble de la région Occitanie.

Sur le territoire du PETR, trois intercommunalités se situent au-dessus de la médiane. La CC Arize-Lèze qui présente également l'un des taux de pauvreté les plus forts, la CC Pays de Mirepoix et la CA Foix-Varilhes.

EPCI	Rapport interdécile	Ariège	Moyenne régionale	Moyenne nationale
CA Pays Foix-Varilhes	3.1	3.1	3.4	3.1
CC Portes Ariège Pyrénées	3.0	3.1	3.4	3.1
CC Arize-Lèze	3.2	3.1	3.4	3.1
CC Haute-Ariège	2.8	3.1	3.4	3.1
CC Pays de Tarascon	2.9	3.1	3.4	3.1
CC Pays d'Olmes	2.9	3.1	3.4	3.1
CC Pays de Mirepoix	3.1	3.1	3.4	3.1

Tendance #13

Un revenu médian inférieur au revenu médian régional et très dépendant des prestations sociales

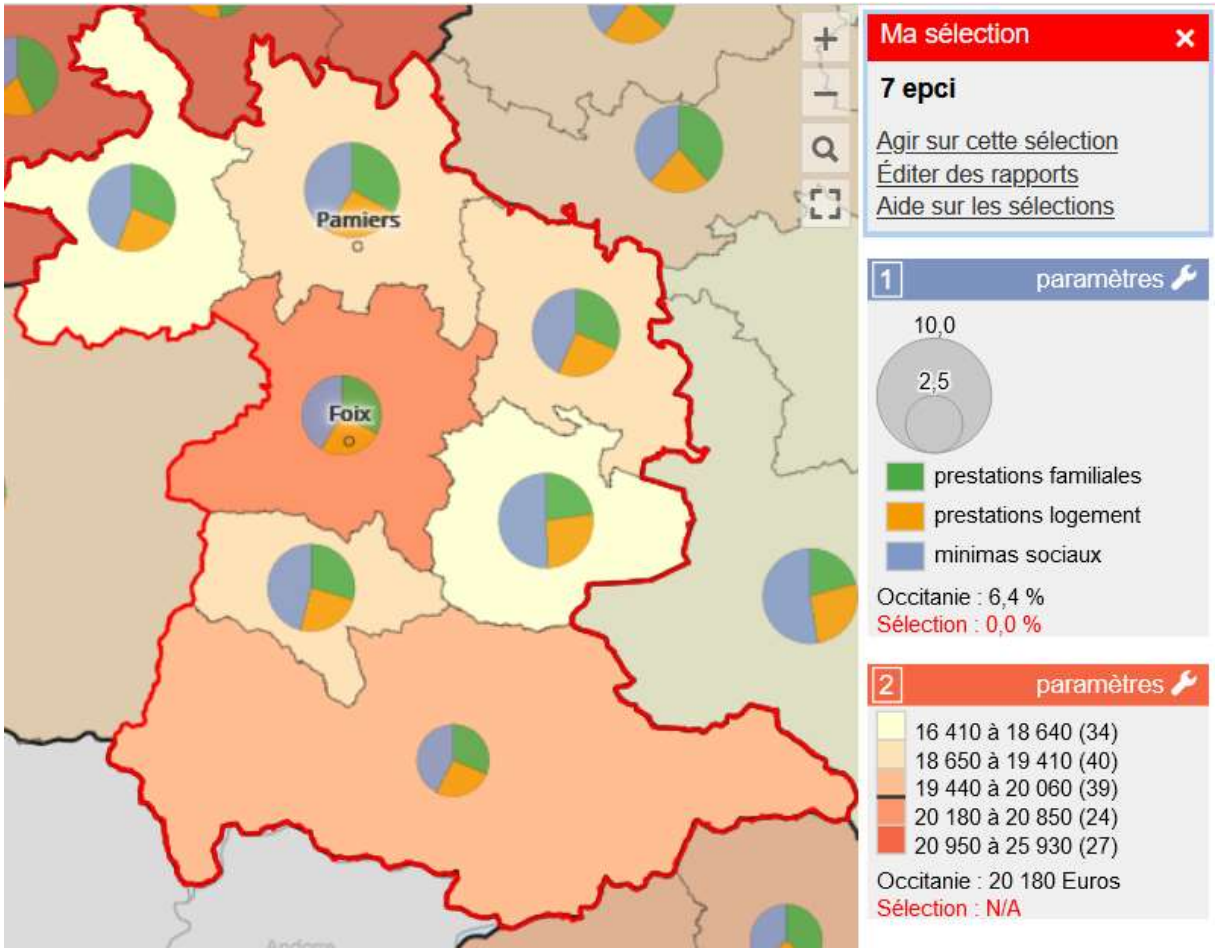

Le revenu médian est fixé à 18 840 € sur le périmètre du PETR de l'Ariège alors qu'il est fixé à 20 310 € sur le territoire français. Seule la CA Pays Foix-Varilhes présente un revenu médian disponible proche du revenu médian national avec 20 620 €.

27.2% des allocataires disposent de ressources constituées à plus de 50% par des prestations sociales issues de la CAF ce qui reste largement supérieur à la moyenne nationale même si cette part à tendance à très légèrement se réduire depuis 2017. La CC Arize-Lèze et la CC Pays d'Olmes se distinguent par leur très forte part de bénéficiaires d'allocations sociales.

Part des allocataires dont les ressources sont constituées à plus de 50% par des prestations sociales issues de la CAF

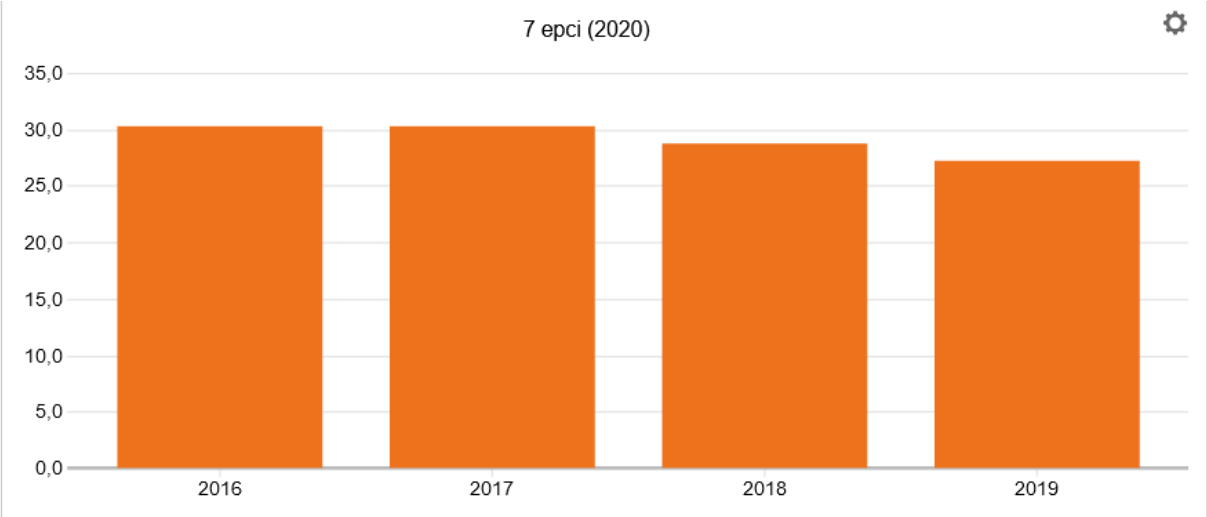

EPCI	% allocataires	Moyenne nationale
CA Pays Foix-Varilhes	24.6 %	19.4 %
CC Portes Ariège Pyrénées	26.9 %	19.4 %
CC Arize-Lèze	31 %	19.4 %
CC Haute-Ariège	20 %	19.4 %
CC Pays de Tarascon	25.2 %	19.4 %
CC Pays d'Olmes	34 %	19.4 %
CC Pays de Mirepoix	29.4 %	19.4 %

16.1% des allocataires disposent de ressources constituées à plus de 100% par des prestations sociales issues de la CAF ce qui reste largement supérieur à la moyenne nationale même si cette part à tendance à très légèrement se réduire depuis 2017.

Tendance #14

Une part très importante et en constante augmentation d'allocataires d'un revenu minimum *(RSA, Minimum vieillesse, allocation personnalisée d'autonomie)*

EPCI	PETR Ariège	Ariège	Moyenne nationale
Allocataires RSA	62%00 habitants 15-64 ans	341.9%00 habitants 15-64 ans	332.4%00 habitants 15-64 ans
Allocataires Minimum vieillesse		4.1% des habitants de 60 ans et plus	3.5% des habitants de 60 ans et plus
Allocataires APA		88%00 habitants 60 ans et plus	78%00 habitants 60 ans et plus

On observe une augmentation régulière du nombre de BRSA en Ariège jusqu'en fin 2019, alors que l'on constate une stagnation voire une légère baisse au niveau national. En 2020 en revanche l'ensemble du territoire national connaît une progression de +8% du nombre de BRSA.

FORMATION & CONDITIONS D'EMPLOI

Tendance #15

Un taux de chômage parmi les plus élevés de France et une augmentation des demandeurs d'emploi

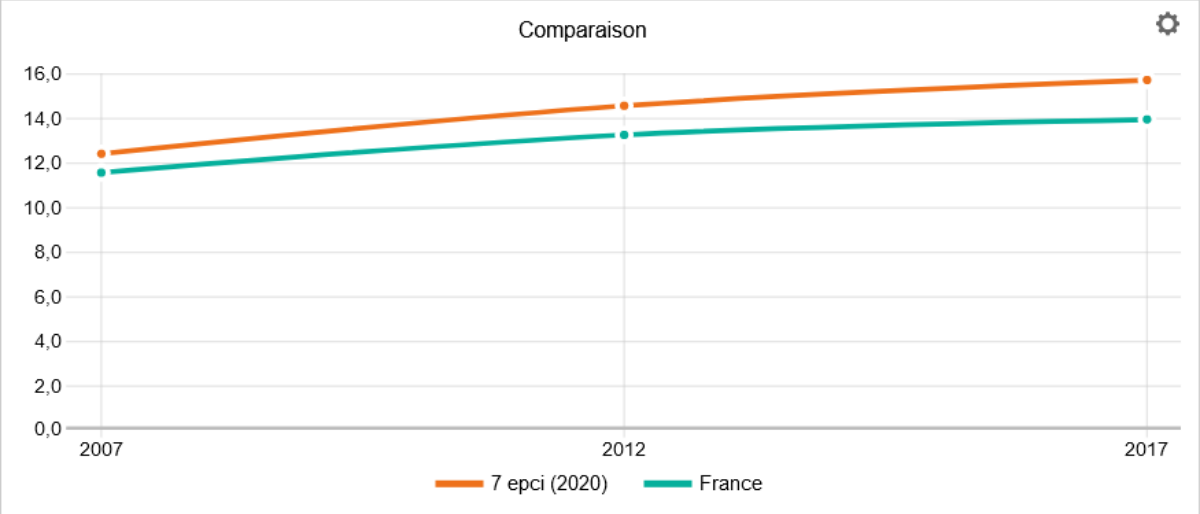

Le taux de chômage des 15-64 ans a connu une progression continue entre 2007 et 2017 pour atteindre 15.7% en 2017.

La CC Pays d'Olmes présente alors le plus fort taux de chômage avec 23.7% en 2017 mais globalement à l'exception de la CA Pays Foix-Varilhes et de la CC Haute-Ariège, l'ensemble du PETR de l'Ariège présente un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (13.9% en 2017).

Cependant, les données actualisées de l'emploi au premier trimestre 2020 offre une autre image de la situation du chômage sur le territoire avec une importante diminution du taux de chômage entre 2017 et 2020 pour atteindre 9.3% au premier trimestre 2020 mais un taux qui reste parmi les 10 plus élevés de France.

	9.3 %	*Taux de chômage au premier trimestre 2020 contre 9.2% en région Occitanie*

Les 10 premières régions de France touchées par le chômage. La Région Occitanie est la 6ème Région de France la plus concernée par le chômage avec un taux de 9.1% en 2020.

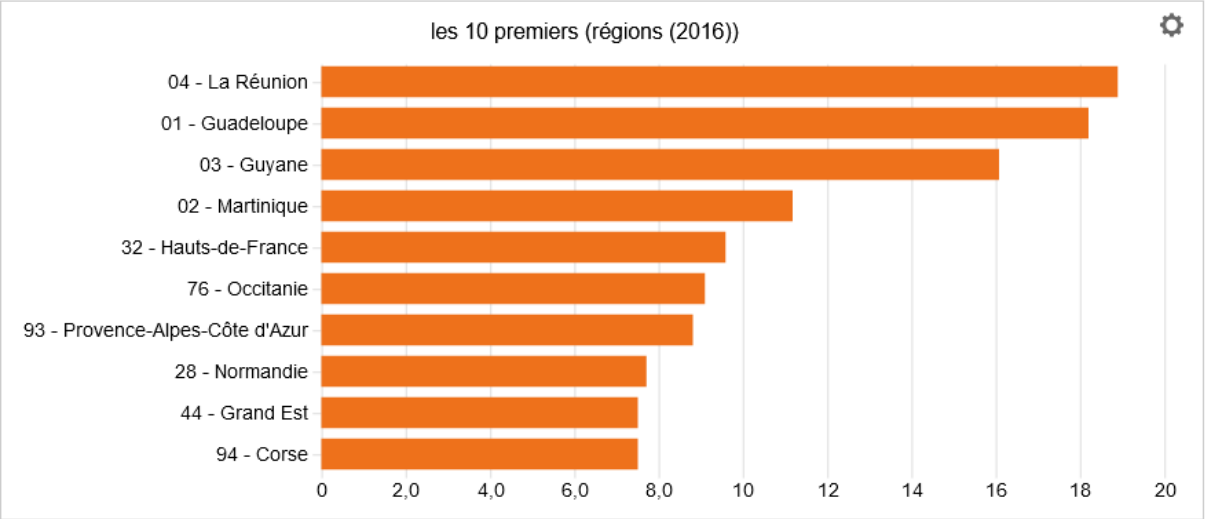

Sur la période liée au début de la crise du COVID en mars 2020, on observe une augmentation de la part des demandeurs d'emploi de manière contrastée sur les 3 bassins d'emploi du PETR : Pamiers, Foix et Lavelanet.

L'observatoire régional de l'emploi propose une analyse par bassins d'emploi de la situation du chômage. Au niveau du PETR de l'Ariège, la situation est contrastée entre le bassin d'emploi de Pamiers qui voit une évolution positive de sa part d'actifs à l'image de la moyenne régionale et les bassins d'emploi de Foix et Lavelanet qui connaissent des évolutions annuelles négatives de leur part d'actifs entre 2012 et 2017.

	- 0.5 %	*Evolution annuelle moyenne des actifs entre 2012 et 2017 sur le bassin d'emploi de Foix | +0.6% en région Occitanie*
	- 0.7 %	*Evolution annuelle moyenne des actifs entre 2012 et 2017 sur le bassin d'emploi de Lavelanet | +0.6% en région Occitanie*
	+ 0.5 %	*Evolution annuelle moyenne des actifs entre 2012 et 2017 sur le bassin d'emploi de Pamiers | +0.6% en région Occitanie*

Tendance #16

Un taux de chômage qui touche plus fortement les jeunes (15-24 ans)

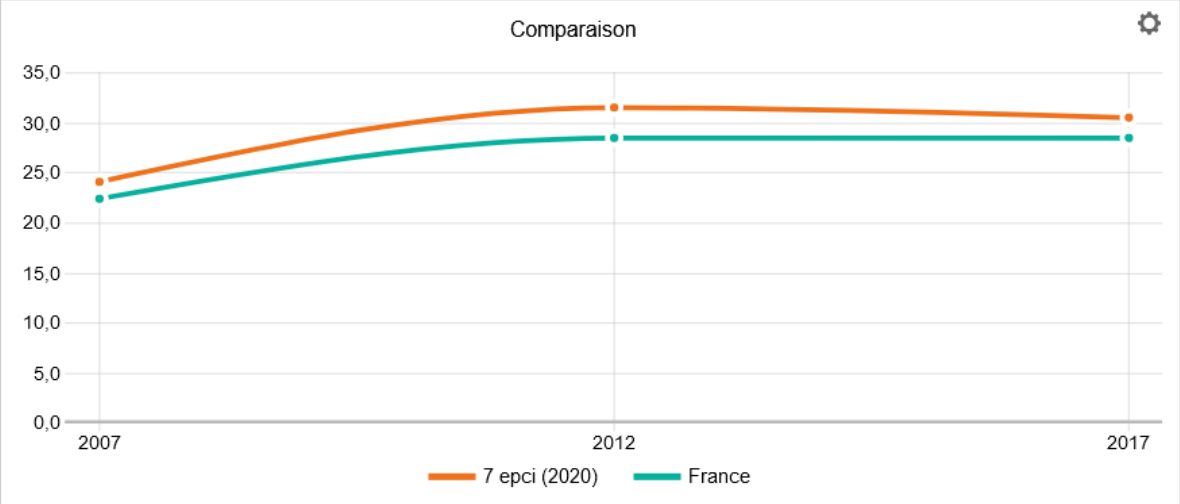

30.5% des jeunes de 15-24 ans sont touchés par le chômage en 2017 soit au-delà de la moyenne nationale située à 28.5% et ce malgré une tendance à la baisse entre 2012 et 2017. Ce sont les jeunes femmes avec 36.3% qui sont le plus durement touchées.

Les territoires les plus concernés par le chômage des jeunes sont la CC Pays d'Olmes et la CC Pays de Mirepoix.

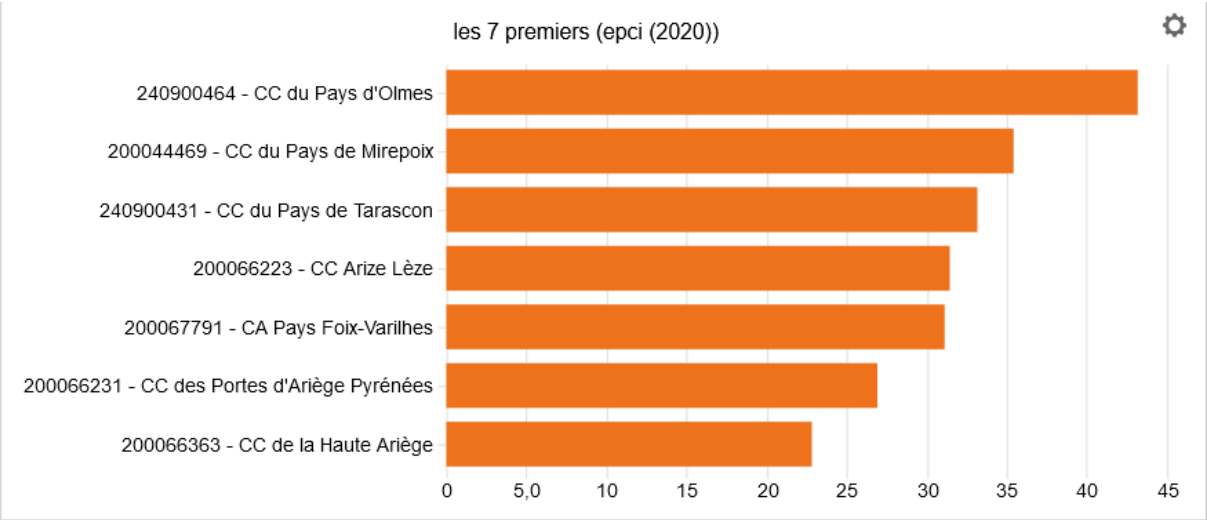

L'augmentation la plus forte de la part des demandeurs d'emploi a été observée sur le bassin d'emploi de Foix avec une augmentation très forte du nombre de demandeurs d'emploi parmi les cadres A.

+ 5.2 %	*Nombre demandeurs d'emploi entre juin 2019 et juin 2020 sur le bassin d'emploi de Foix dont +16.4% de cadres A*
+ 1.8 %	*Nombre demandeurs d'emploi entre juin 2019 et juin 2020 sur le bassin d'emploi de Lavelanet dont +8.3% de cadres A*
+ 2.1 %	*Nombre demandeurs d'emploi entre juin 2019 et juin 2020 sur le bassin d'emploi de Pamiers dont +12.4% de cadres A*

+4.6% de demandeurs d'emploi en région Occitanie dont +15.8% des cadres A entre juin 2019 et juin 2020

Tendance #17

Une part très importante des jeunes en difficulté d'insertion *(Ni en emploi, Ni en formation | NEET)*

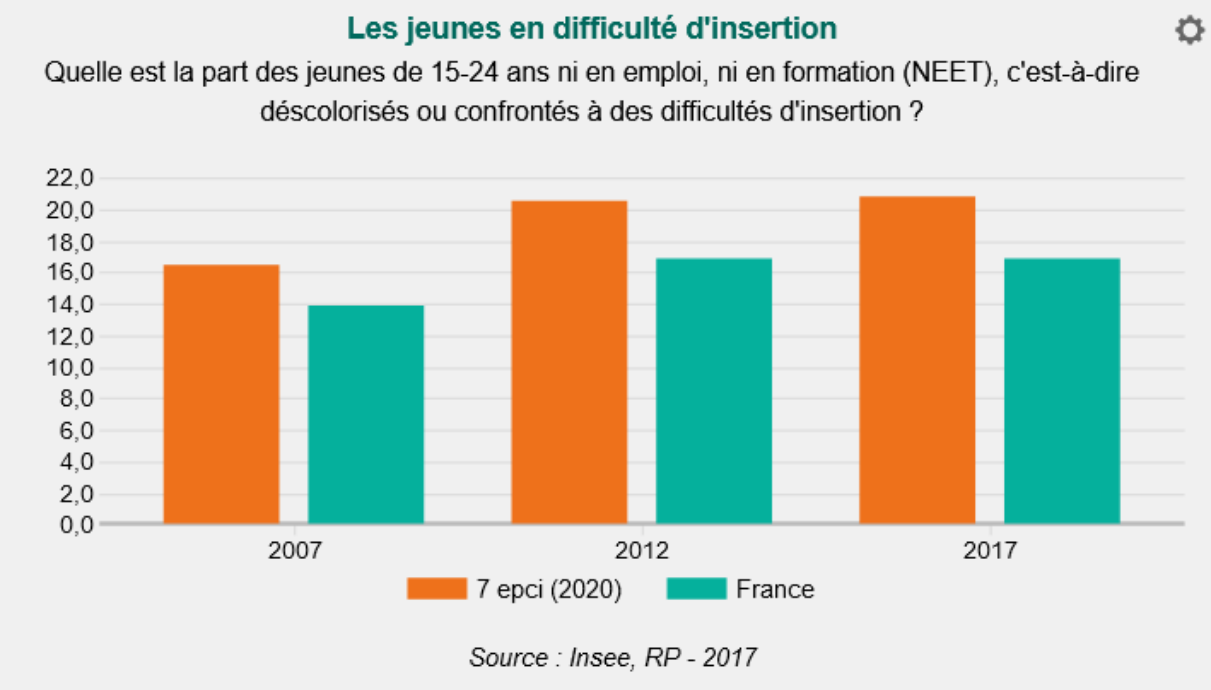

En 2017, 20.8% des jeunes de 15-24 ans contre 11.5% en moyenne en France sont sans emploi ni formation (NEET) sur le territoire du PETR de l'Ariège, c'est-à-dire déscolorisés ou confrontés à des difficultés d'insertion.

Dans le même temps, on observe que les acteurs de la jeunesse, de l'insertion et de l'emploi du département de l'Ariège ne sollicitent pas les crédits européens ERASMUS+ « Education des adultes » destinés à améliorer les conditions d'insertion et de formation des jeunes NEET. Des crédits offrant 100% de subvention européenne.

Les CC Pays d'Olmes (25.5%) et Pays de Mirepoix (21.4%), ainsi que la CC Pays de Tarascon (22.8%) sont les trois intercommunalités les plus fortement concernées par les problématiques liées à l'insertion des jeunes de 15-24 ans.

<u>Part des jeunes de 15-24 ans non insérés (ni emploi, ni scolarisés – NEET) en 2017</u>

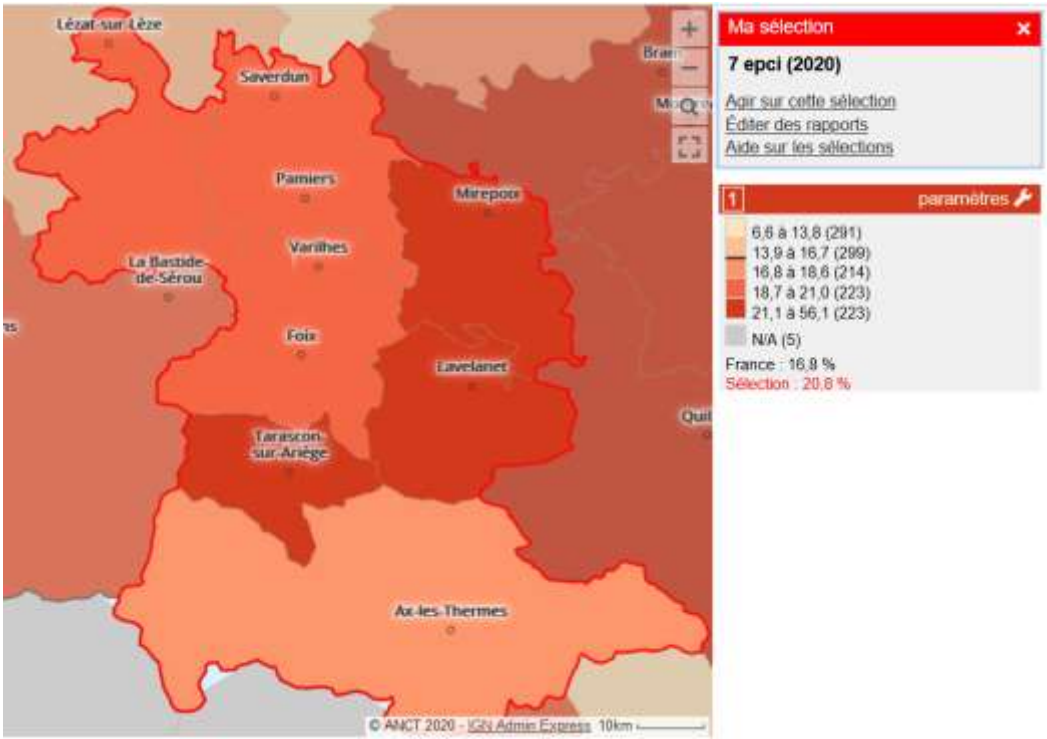

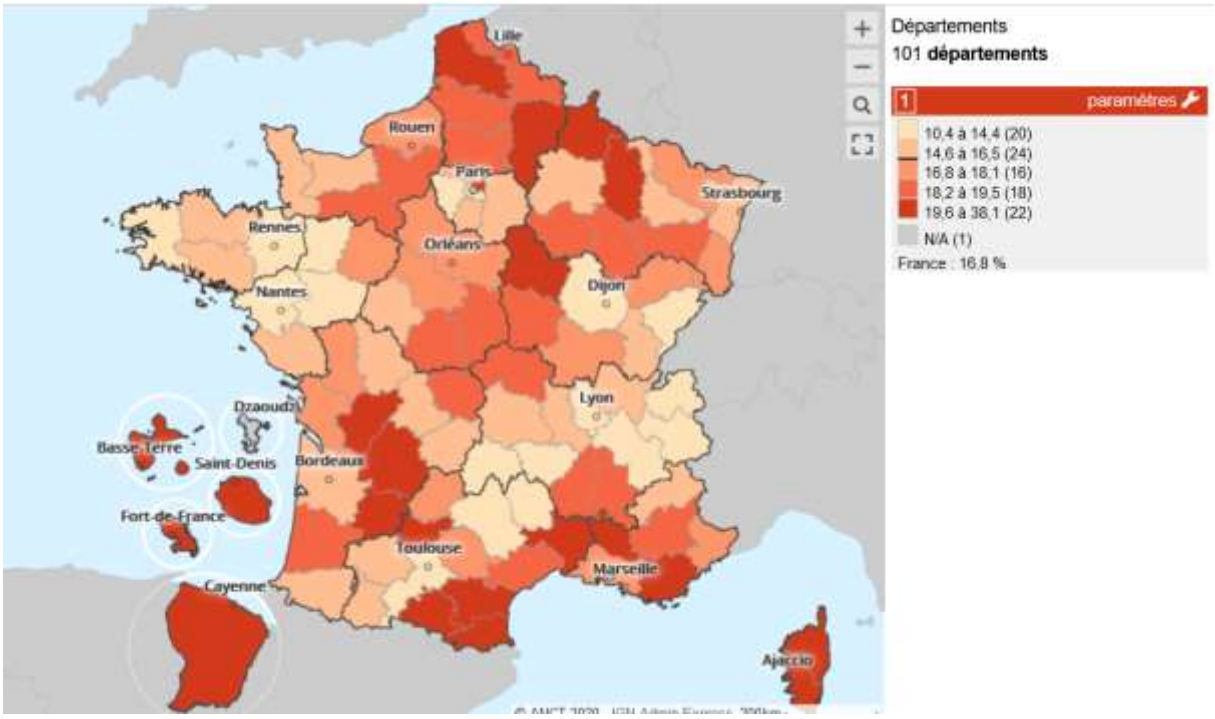

Les territoires du département de l'Ariège font partie des territoires français ayant le taux de jeunes NEET les plus élevés de France, avec des taux compris entre 19.6% et 38.1% selon les intercommunalités.

Tendance #18

Le taux de chômage des seniors (55-64 ans) au-dessus de la moyenne nationale

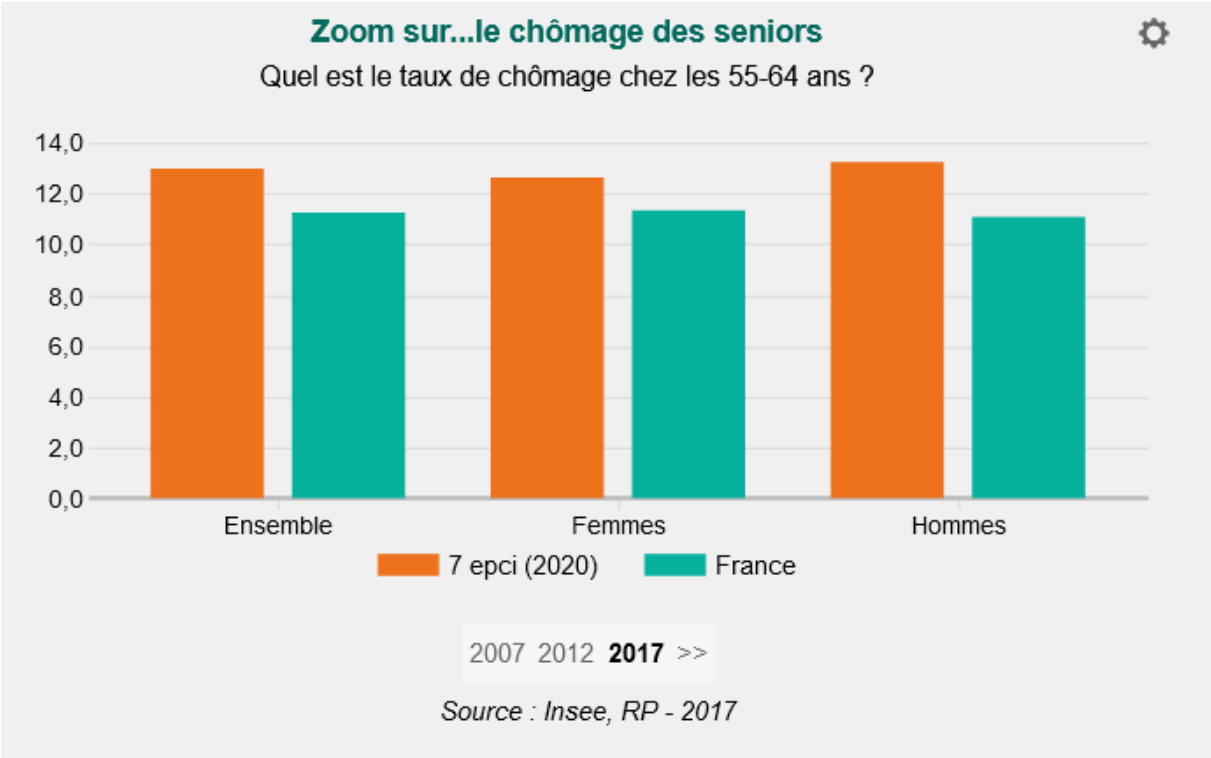

Le taux de chômage des 55-64 ans se situe au-dessus de la moyenne nationale avec un taux de 13% contre 11.2% en France. La proportion d'hommes de 55-64 ans au chômage est plus forte que celle des femmes.

Le nord et l'est du territoire sont les plus concernés.

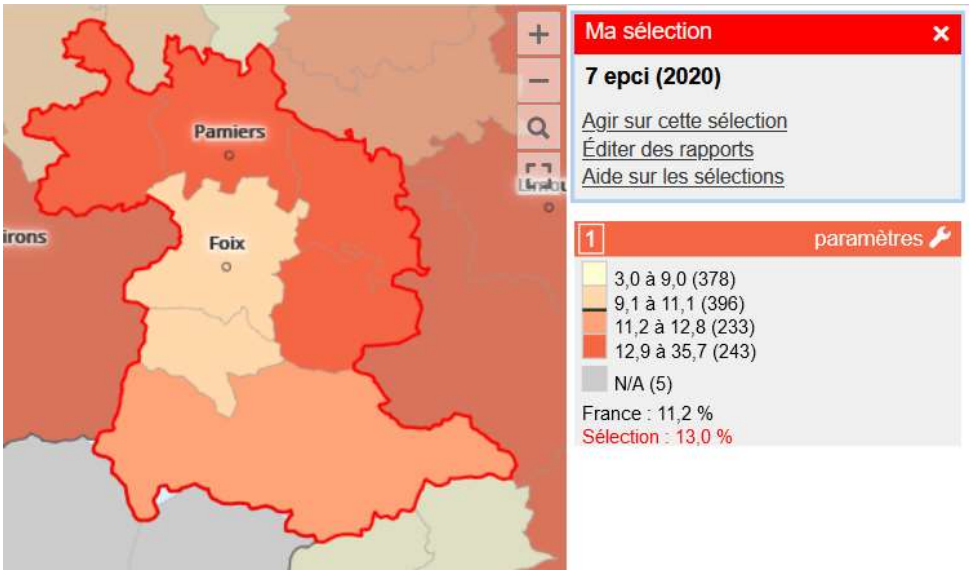

Tendance #19

La part des salariés en emploi précaire en augmentation constante depuis 2012, les hommes sont majoritairement concernés

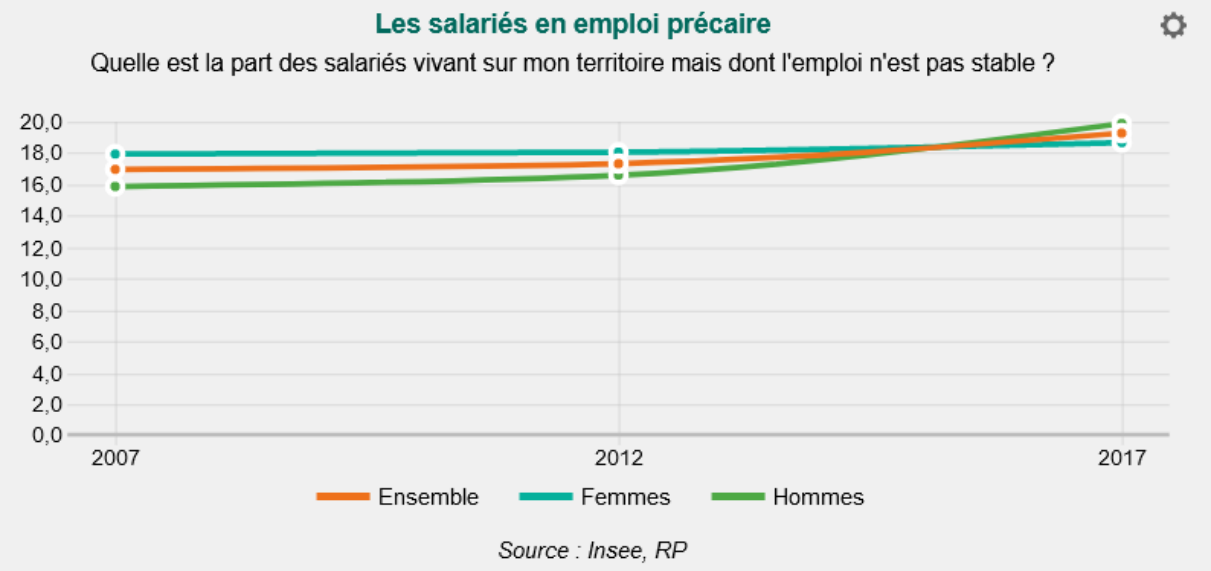

19.3% des salariés ont un emploi précaire. Les emplois précaires correspondent à la part des contrats qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Il s'agit des contrats en intérim, apprentissage, les emplois jeunes, CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés, les stages rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée limitée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires, etc.

On assiste à une inversion du rapport hommes/femmes. En 2017 les hommes sont désormais davantage concernés par l'emploi précaire que les femmes.

Avant le ralentissement économique lié à la crise du Covid, on pouvait observer que plus de la moitié des intentions d'embauche sur les bassins d'emploi du PETR était liée à une activité saisonnière.

48 %	*Des intentions d'embauche sont liées à une activité saisonnière sur le bassin d'emploi de Foix*
52 %	*Des intentions d'embauche sont liées à une activité saisonnière sur le bassin d'emploi de Lavelanet*
53 %	*Des intentions d'embauche sont liées à une activité saisonnière sur le bassin d'emploi de Pamiers*

Tendance #20

Le territoire accueille moins de population diplômée que d'autres territoires en France

Part des diplômés du supérieur parmi les 15 ans et plus non scolarisés

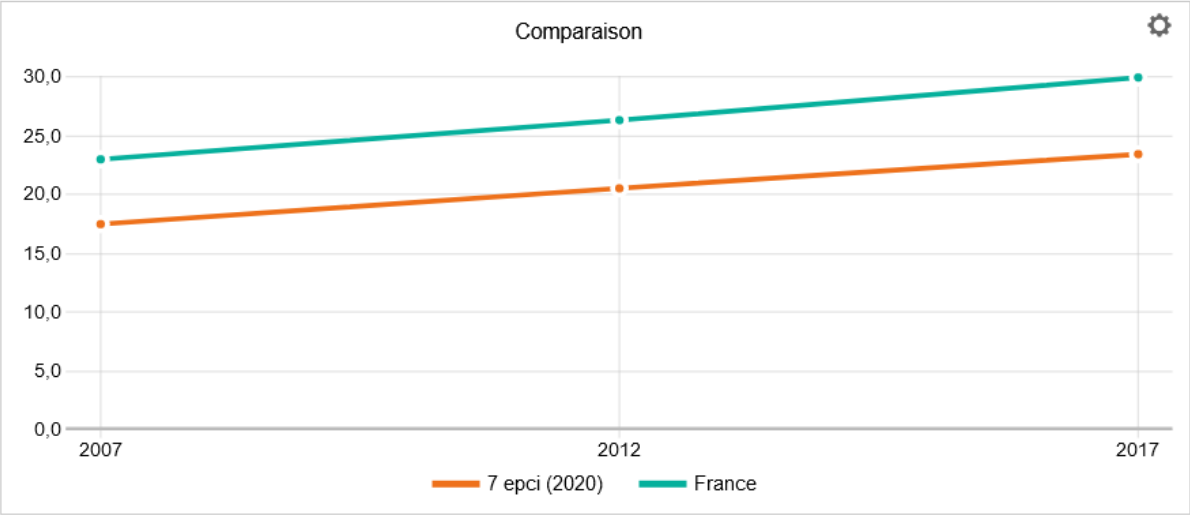

23.3% de la population de 15 ans et plus, est diplômée du supérieur, contre 29.9% en France. Ce taux est en progression continue depuis 2007.

Mais la part des non diplômés reste plus importante. 30.8% de la population de 15 ans et plus non scolarisés n'ont aucun diplôme contre 28.4% en moyenne en France. Cette tendance augmente plus rapidement que la part des diplômés du supérieur.

Part des non diplômés parmi les 15 ans et plus non scolarisés

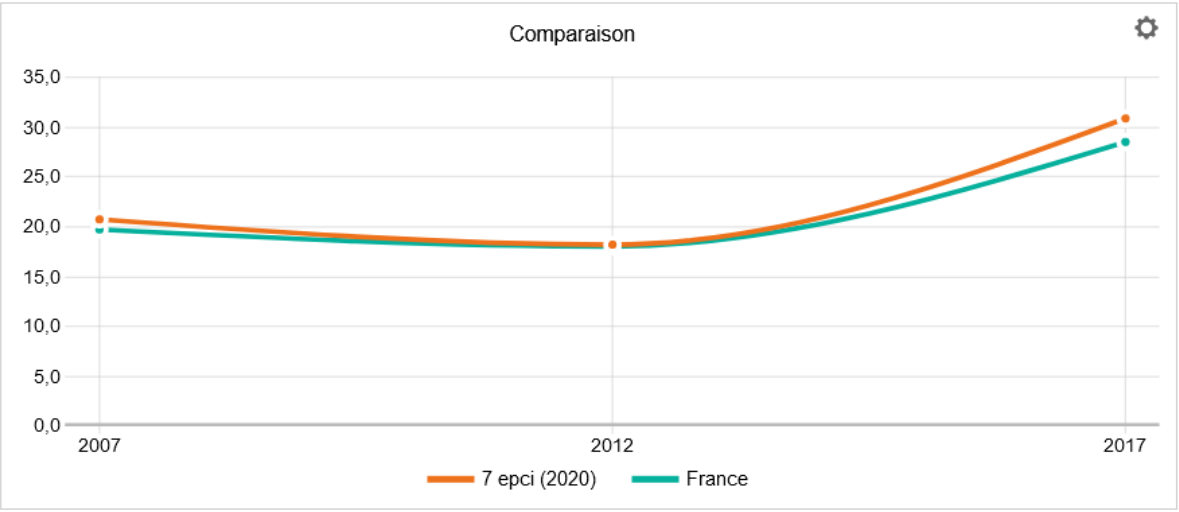

Part des non diplômés parmi les 15 ans et plus non scolarisés en 2017

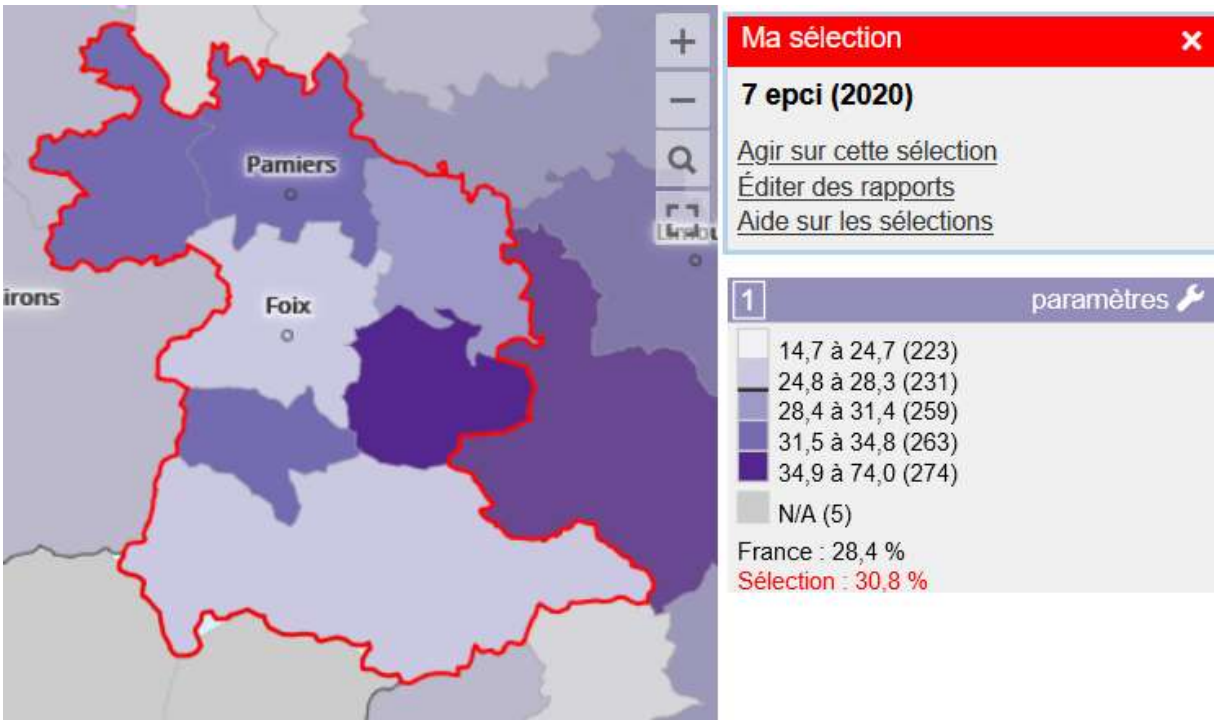

PUBLIC SPECIFIQUE

« Les termes Personne âgée désignent en France une personne âgée d'au moins 60 ans. Tandis que selon l'Organisation Mondiale de la Santé – OMS, une personne est dite âgée lorsqu'elle atteint les 65 ans. En pratique et dans les développements suivants, la notion de Personne âgée sera entendue de façon plus pragmatique et plus détaillée en distinguant différentes classes d'âges à l'intérieur de la population âgée d'ensemble. Le quatrième âge correspond aux personnes âgées de plus de 80 ans. »

Source : Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale pour l'autonomie 2016-2020

Tendance #21

Moins de personnes âgées de 75 ans et plus mais une part croissante dans la population totale du PETR supérieure à la moyenne nationale

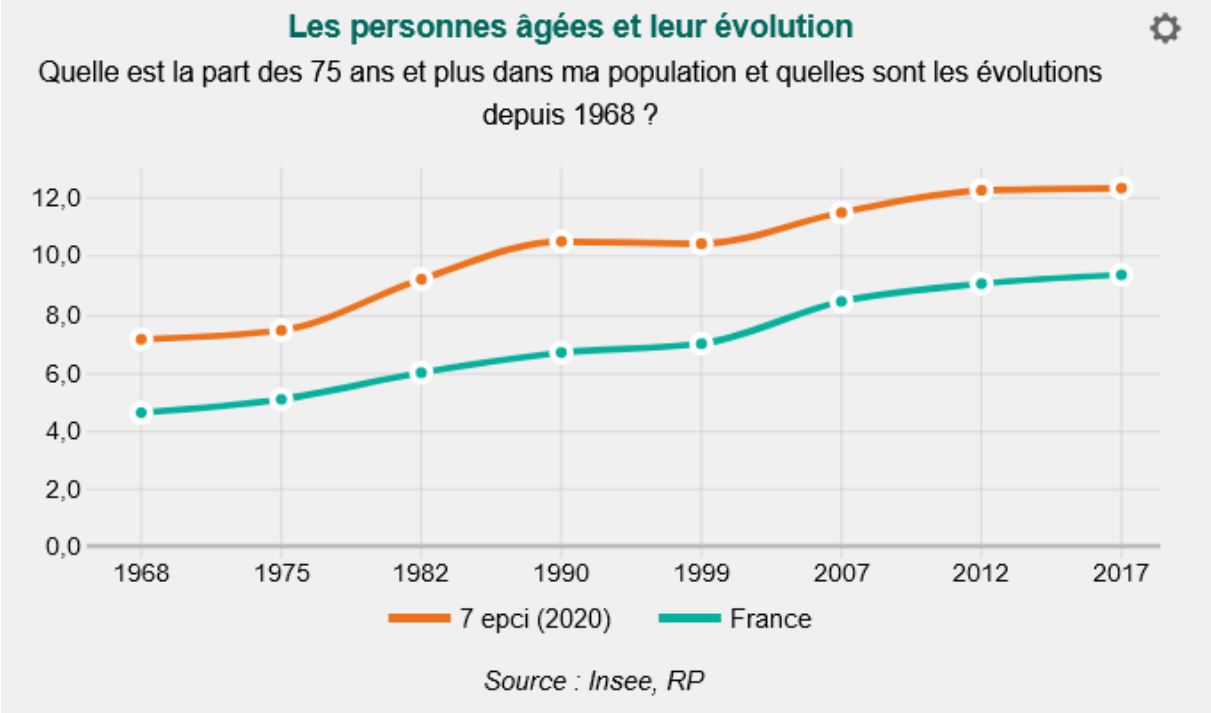

La part des 75 ans et plus dans la population du PETR augmente de manière régulière et continue depuis 1968 pour atteindre en 2017 un pallier à 12.3% de la population totale contre 9.3% à l'échelle nationale.

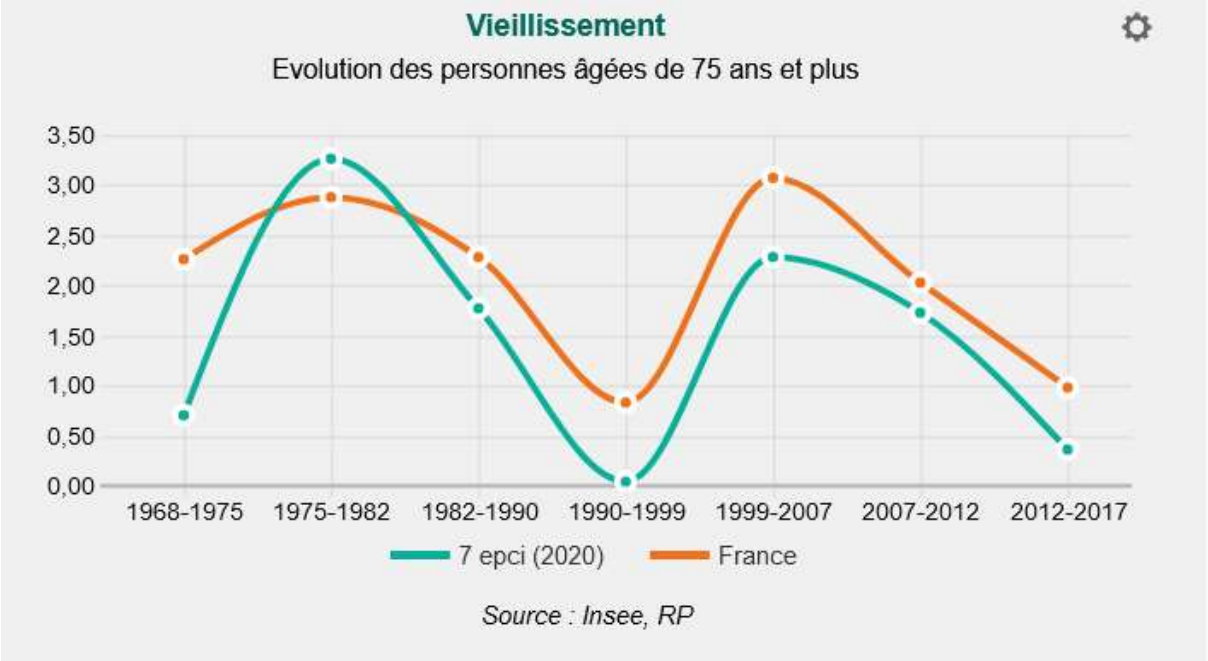

Cependant, l'accroissement de la part de la population âgée sur le territoire se fait à un rythme analogue à celui de la population en général ce qui n'induit pas une augmentation du vieillissement de la population.

Tendance #22

Une offre d'hébergements en structure dédiée aux personnes âgées inférieure à la moyenne nationale

117 ‰	*Taux d'équipement en places d'hébergement pour personnes âgées de 75 ans et plus (places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus) sur le PETR de l'Ariège*
123 ‰	*Taux d'équipement en places d'hébergement pour personnes âgées de 75 ans et plus (places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus) en France*

Alors que le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus est l'un des plus élevés en France et que 8.5% vivent en structure dédiée, le taux d'équipement en places d'hébergement pour personnes âgées de 75 ans et plus (places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus) est l'un des plus faibles de France avec 117 places pour 1000 personnes de 75 ans et plus.

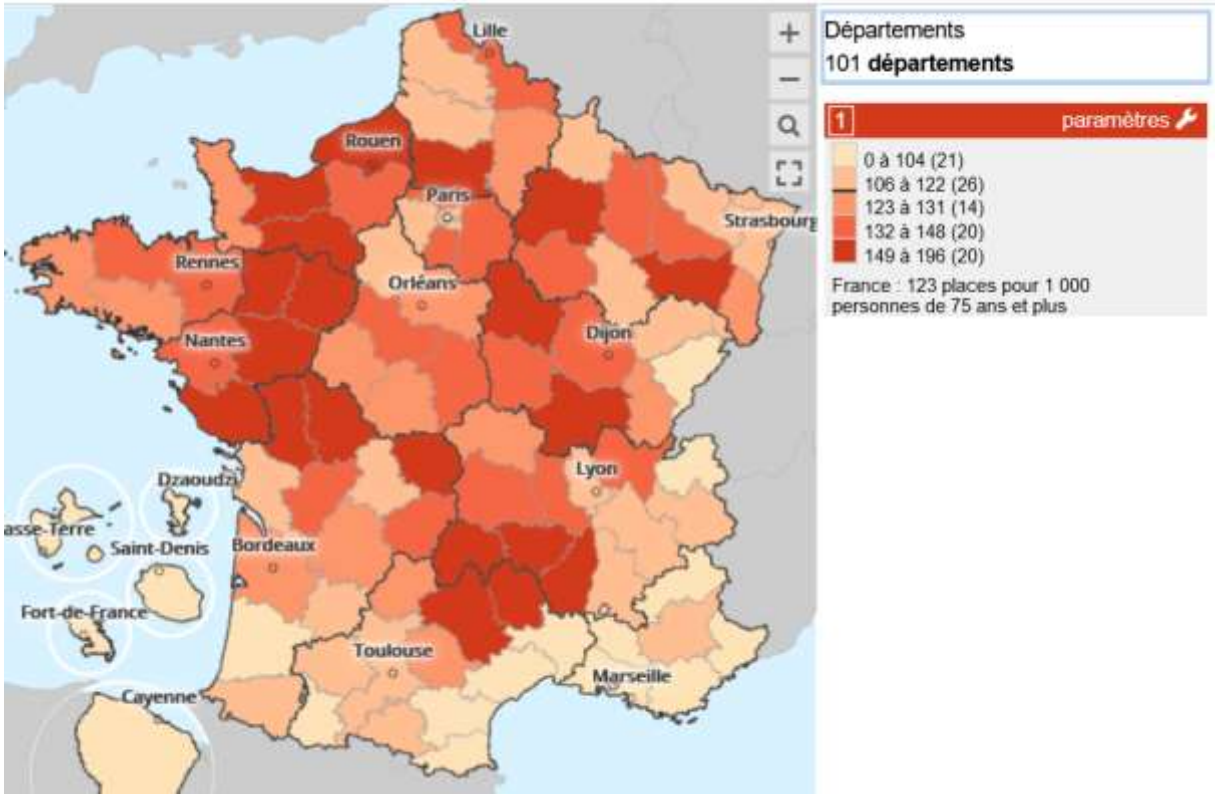

EPCI	Nb.75 ans et plus	Nb. places en EPAHD	Nb. 75 ans et plus vivant seules	Pers. avec problème potentiel d'autonomie
CA Pays Foix-Varilhes	3 415	222	1 256	1 937
CC Portes Ariège Pyrénées	4 451	476	1 553	2 422
CC Arize-Lèze	1 421	201	422	798
CC Haute-Ariège	1 087	144	413	530
CC Pays de Tarascon	1 222	161	410	651
CC Pays d'Olmes	2 349	184	755	1410
CC Pays de Mirepoix	1 240	107	506	627

Tendance #23

Une part importante des femmes de 75 ans et plus vivent seules alors que l'offre d'hébergement pour personnes âgées autonomes demeure très faible

Le territoire compte seulement 4 établissements pour personnes âgées autonomes pouvant accueillir un total de 87 places dont 34 sur la CA Pays de Foix-Varilhes et 30 sur la CC Portes Ariège-Pyrénées.

La CC Haute-Ariège qui présente le plus fort taux de personnes de 75 ans et plus vivant seules (44.9% en 2017) ne dispose d'aucun établissement pour personnes âgées autonomes contre 38.4% sur le reste du territoire.

Parmi les 38.4% personnes concernées par le maintien à domicile 73.5% sont des femmes.

Tendance #24

Un nombre de bénéficiaires handicapés en croissance depuis 2008, supérieur à la moyenne nationale et un taux d'équipement satisfaisant mais avec des inégalités territoriales

Art.L.114 *: "Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. "*

La loi n° 2005-105 du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Une classification des handicaps est établie à l'aide de 5 grandes catégories :

- *le handicap moteur,*
- *le handicap sensoriel (visuel, auditif),*
- *le handicap psychique (pathologies perturbant la personnalité),*
- *le handicap mental (déficiences intellectuelles)*
- *et les maladies invalidantes.*

Source : *Définition-Classification des handicaps,* CIH et OMS

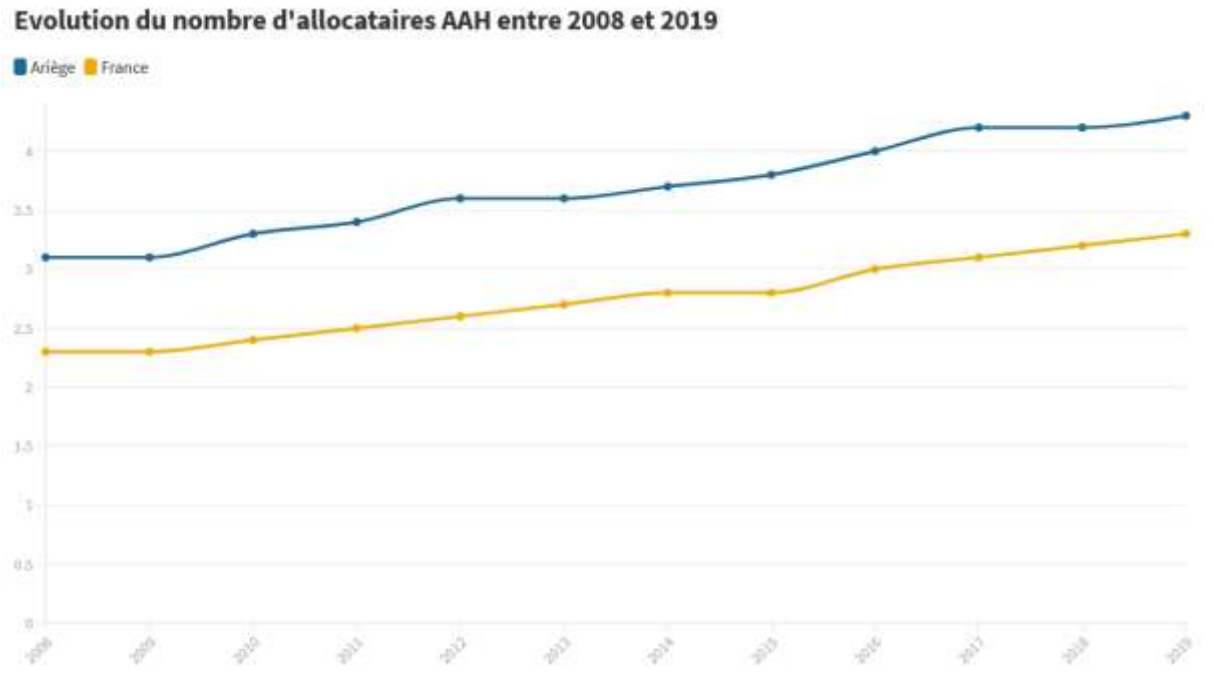

Source : *INSEE-DREES 2020 – Réalisation PETR Ariège | Février 2021*

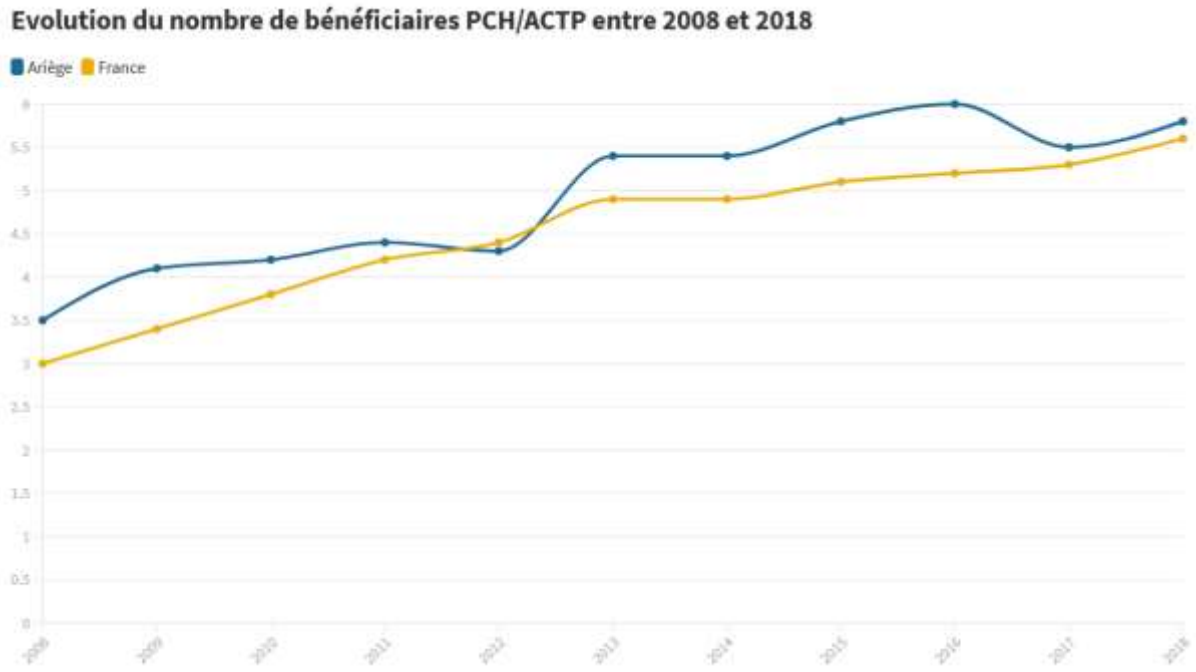

Source : *INSEE-DREES 2020 – Réalisation PETR Ariège | Février 2021*

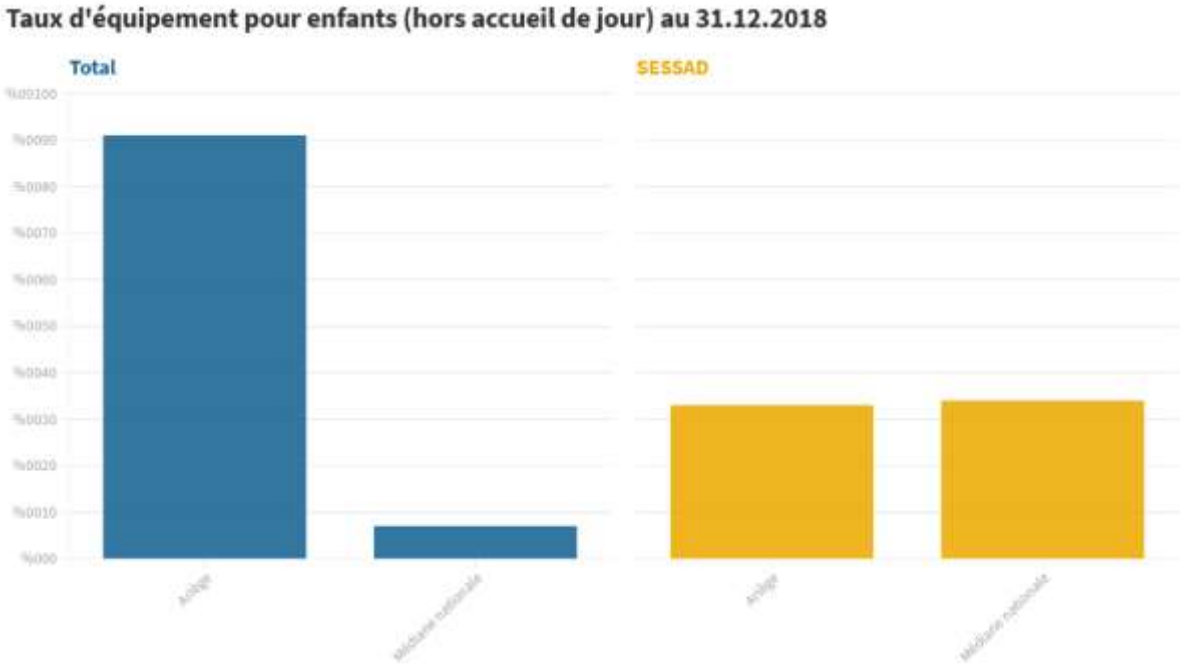

Source : *INSEE-DREES 2020 – Réalisation PETR Ariège | Février 2021*

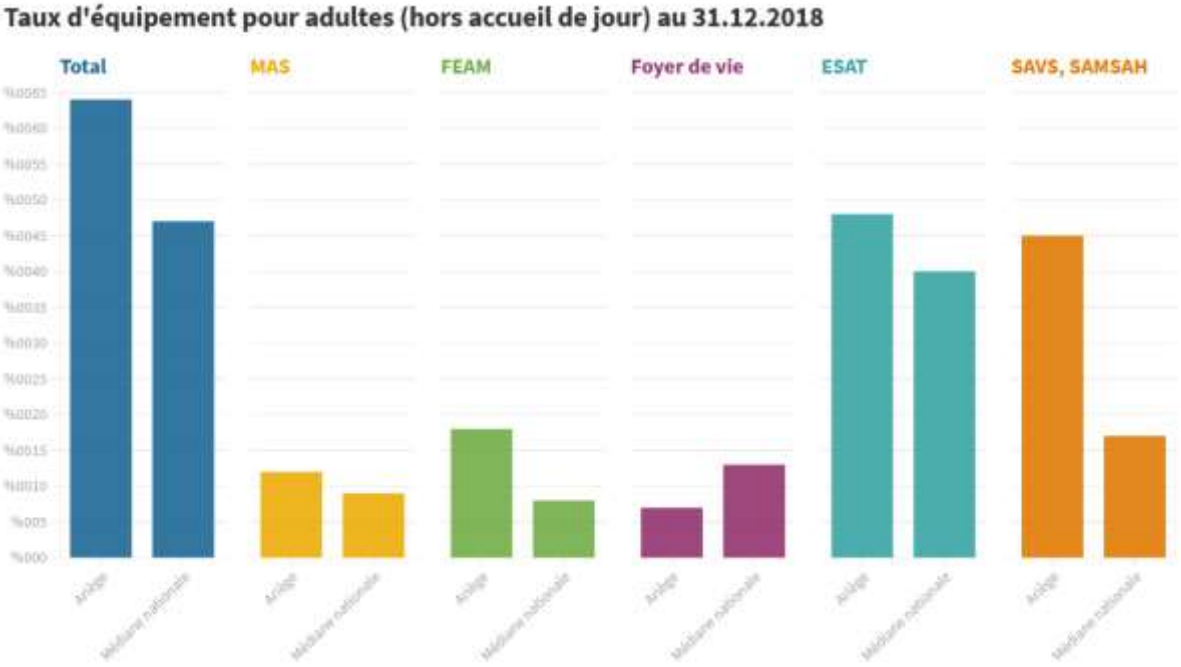

Source : *INSEE-DREES 2020 – Réalisation PETR Ariège | Février 2021*

« En 2013, la MDPSH 09 dénombre ***12 000 bénéficiaires*** *dont 8% d'enfants et enregistre une hausse de 9,3% en un an. Les personnes en situation de handicap bénéficiaires de prestations et connues de la MDPSH 09 représentent près de 8% de la population ariégeoise.*

La répartition des bénéficiaires de la MDPSH 09 par Pays

La répartition des bénéficiaires de la MDPSH 09 par pays indique une représentation cohérente avec celle de la population générale, avec toutefois une sur-représentation des bénéficiaires en Pays Pyrénées cathares (+3).

541 bénéficiaires de prestations sont issus d'autres départements, représentant 5% des bénéficiaires.

La répartition des bénéficiaires de la MDPSH 09 par âge

La répartition des bénéficiaires de la MDPSH 09 par âge indique une population adulte de plus de 60 ans sur-représentée : 27% des bénéficiaires ont plus de 65 ans ; 37,5% plus de 60 ans contre 22% en population générale (en 2011).

Ces données montrent l'impératif de traiter la problématique des personnes en situation de handicap vieillissante et anticiper l'avancée en âge (35% ont entre 50 et 64 ans) »

Source : Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale pour l'autonomie 2016-2020

Tendance #25

Un taux d'équipement en crèches et halte-garderies relativement suffisants

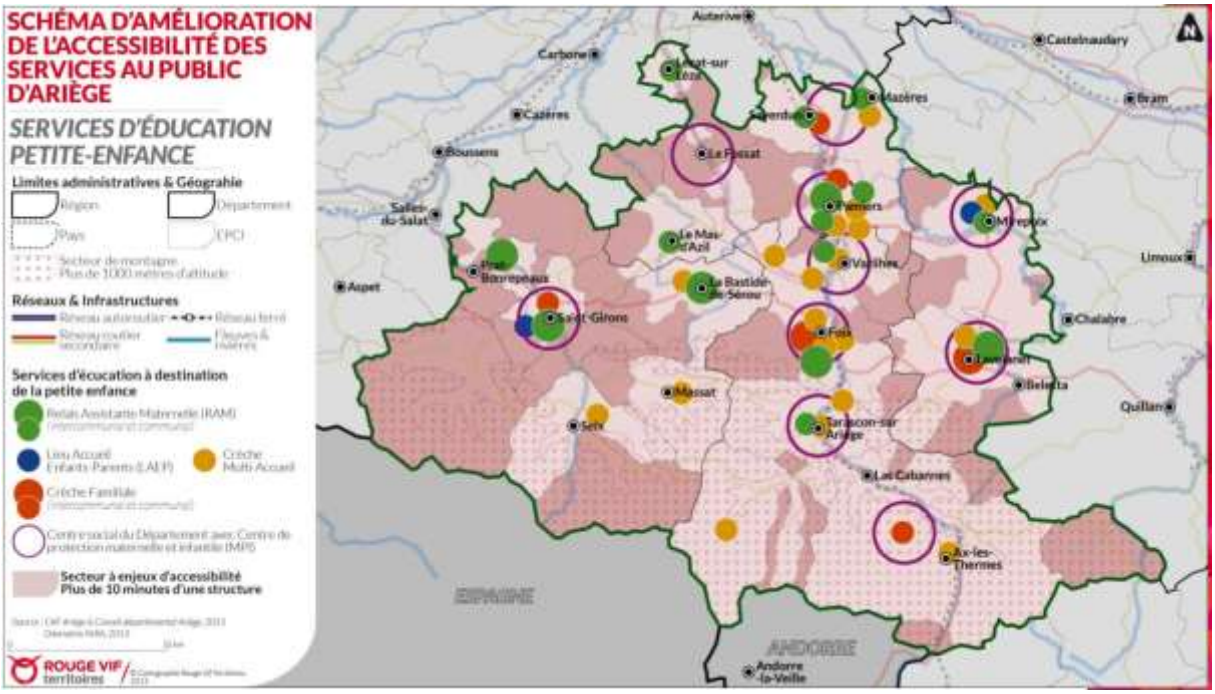

STRUCTURES PETITE-ENFANCE	Multi Acceuil	Crèche Familiale	Lieu Parent-Enfant	Relais Ass. Maternelle	Centre PMI
PAYS COUSERANS	4	1	1	0	1
PAYS FOIX HAUTE ARIÈGE	12	2	0	3	4
PAYS PORTES D'ARIÈGE PYRÉNÉES	5	2	0	5	3
PAYS PYRÉNÉES CATHARES	2	1	0	2	2
ARIEGE	**23**	**6**	**1**	**10**	**10**

Le territoire présente un taux d'équipement des services d'éducation à destination de la petite enfance relativement satisfaisant même si certains micro-territoires restent peu pourvus en infrastructures comme c'est le cas sur le territoire de l'Arize et de la Haute-Ariège.

Seul un lieu parent-enfant existait en 2016, mais cette situation a certainement dû évoluer au cours des dernières années et une mise à jour des données serait nécessaire.

QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE

Le PETR de l'Ariège recouvre le périmètre de deux quartiers prioritaires de la ville, tous deux concernent des centres anciens :

- le centre ancien de la ville de Foix
- le centre ancien « La Gloriette » de la ville de Pamiers

Ces deux quartiers prioritaires regroupent 5 530 habitants en 2013, soit 4.5% de la population du PETR de l'Ariège en 2013.

Tendance #26

Le quartier prioritaire de la ville de Foix : des inégalités sociales fortes

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires | Année 2018

L'unité urbaine de Foix n'avait pas de politique prioritaire de quartier politique de la ville jusqu'en 2014, année de mise en place de la nouvelle géographie prioritaire. C'est désormais le cas avec le quartier urbain de Foix n'avait pas de quartier prioritaire de la politique de la ville Centre Ancien, situé dans le centre-ville de la commune de Foix. Comparé à l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie, ce quartier faiblement peuplé se caractérise par une pauvreté de ses habitants moins marquée, ainsi qu'un taux d'emploi et un niveau de formation relativement élevés.

Le quartier prioritaire (QP) *Centre Ancien* compte 1 240 habitants en 2013, soit 8 % de la population de l'unité urbaine et 13 % de celle de la commune de Foix. Le quartier prioritaire de la ville de Foix figure parmi les quartiers prioritaires les moins peuplés de la région Occitanie. L'habitat, ancien et parfois en mauvais voire insalubre est composé de nombreux logements locatifs de taille modeste : environ un logement sur deux dispose d'une ou deux pièces.

De fortes inégalités de revenus dans le quartier

Les inégalités de revenus sont importantes au sein du QP *Centre ancien* bien plus marquées que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la Région et même que dans l'ensemble de l'unité urbaine.

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Centre Ancien	13 940	37,7	27	31	46	32
Unité urbaine de Foix	**19 762**	**15,2**	**13**	**20**	**33**	**21**
Ensemble des QP d'Occitanie	**12 279**	**46,7**	**35**	**33**	**49**	**32**

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

Une population plus diplômée et bénéficiant d'un meilleur accès à l'emploi que dans les autres quartiers prioritaires de la région

Le QP *Centre ancien* fait partie des centres-villes dynamiques selon la typologie des quartiers prioritaires de la Région. Ce niveau de formation peut faciliter l'insertion sur le marché du travail : 54 % des personnes en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, contre 42 % en moyenne dans les quartiers. Toutefois, il s'agit une fois sur quatre d'un emploi précaire (CDD, intérim, etc.). Par ailleurs, dans ce quartier où la part des jeunes est relativement élevée, un demandeur d'emploi sur cinq a moins de 26 ans, contre un sur six dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. La part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % ou à 100 % des prestations sociales est relativement élevée dans le QP *Centre Ancien*, proche voire égale à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Des habitants jeunes côtoient des plus âgés

Dans le QP *Centre Ancien* comme souvent dans les quartiers de centres-villes, des jeunes côtoient une population plus âgée. Ainsi, un habitant sur trois a moins de 25 ans tandis qu'un habitant sur cinq atteint ou dépasse les 60 ans. Et 67 % des ménages sont composés d'une seule personne, contre 43 % des ménages pour l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Dans le quartier, la part des personnes de 25 à 59 ans est particulièrement importante, de quatre points supérieure à la moyenne des quartiers prioritaires de la région. Au sein d'une agglomération abritant elle-même de nombreux retraités, la proportion des pensions, retraites et rentes dans le revenu disponible des habitants est élevée dans le quartier.

Niveaux de vie localisés

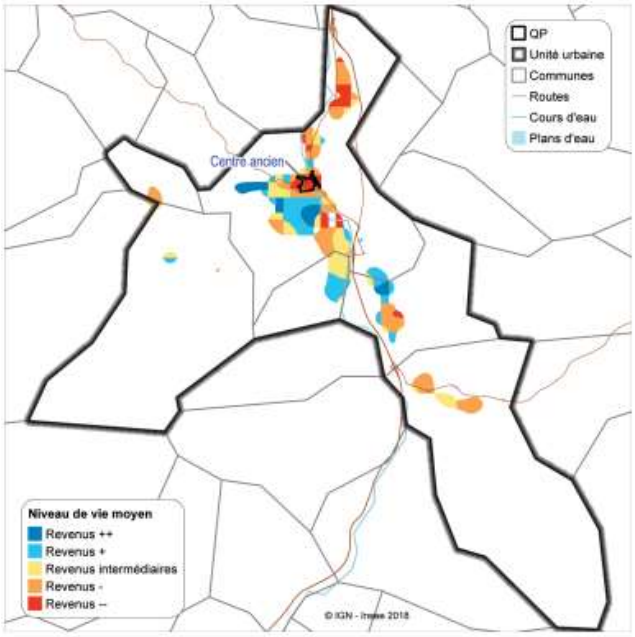

Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

- Des espaces publics peu nombreux et souvent exigus
- Des poches d'habitat dégradé et/ou insalubre
- Un habitat qui ne répond plus aux standards actuels
- Une revalorisation du patrimoine
- Des opérations de réhabilitation de l'habitat réalisés qui n'ont pas rempli leurs objectifs
- En matière de logement : des besoins et attentes spécifiques non satisfaits
- Un centre historique marqué par un bâti ancien et dégradé
- Une urbanisation contrainte par son histoire et sa géographie
- Une vacance des logements préoccupante et pérenne dans le centre ancien

COHÉSION SOCIALE

- Des associations caritatives très mobilisées
- Des caractéristiques socio-démographiques qui révèlent des fragilités sociales
- Des situations d'errance à prendre en compte
- Un hébergement insuffisant pour satisfaire les besoins
- Des indicateurs de précarité élevés
- Des problématiques de handicap identifiées
- Un recours aux aides financières complémentaires en augmentation

ECONOMIE-EMPLOI

- Des parcours de rupture d'emploi en corrélation, grande vulnérabilité/installation pérenne dans l'inactivité
- L'activité économique demeure faible bien qu'offrant des réponses spécialisées intéressantes
- Des structures d'insertion par l'activité économique à mobiliser
- La faiblesse de l'hébergement touristique
- Développer la formation et l'apprentissage
- La valeur patrimoniale et touristique du château
- Le recours à l'emploi non-marchand est significatif, la contribution des structures d'insertion par
- Un environnement préservé et de nombreuses activités de loisirs à proximité
- Petites et très petites entreprises industrielles et artisanales, de commerces et de services de taille très réduite, offre des perspectives d'emplois très limitées
- Une activité commerciale à soutenir
- Recul de certains types de commerces, repositionnement de l'offre, surfaces inadaptées, structures majoritairement de petite taille.
- Une démographie d'entreprise insuffisamment porteuse d'emplois, de stabilité et de pérennité

ENFANCE - PARENTALITÉ

- La gestion des temps périscolaires : un levier éducatif
- L'accompagnement à la parentalité
- L'accueil de la petite enfance : une offre répondant aux besoins

MOBILITÉ

- Des déplacements à structurer pour faire évoluer le partage de la cité
- Des espaces de circulation peu aisés en centre ancien
- Problématiques en termes de mobilité notamment puisqu'un tiers des précaires ne disposent pas de moyens de locomotion personnels.
- Un système de transport urbain à renforcer
- Des pratiques et des modes de déplacement qui privilégient l'automobile
- Une recomposition de la liaison au centre ancien avec le projet de gare multimodale

MONDE ASSOCIATIF

- De nombreux équipements sportifs et de loisirs
- Une association ressource pour la jeunesse : le FAJIP
- Une vitalité artistique et culturelle reconnue

SANTÉ

- Dépistage et prévention (troubles alimentaire, psycho-sociaux, conduite additive, publics jeunes et vulnérables en particuliers)
- Un accès limité à une offre de santé pourtant diversifiée et adaptée

Tendance #27

Le quartier prioritaire de la ville de Pamiers : pauvreté, inégalités sociales et décrochage des jeunes

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires | Année 2018

Suite Pamiers compte un quartier prioritaire, commune de Pamiers et bordé par l'Ariège et ses canaux. à la nouvelle définition de la géographie prioritaire de 2014, l'unité urbaine de *Centre Ancien-La Gloriette* Dans ce quartier densément , situé à l'ouest de la peuplée, la pauvreté est plus contenue que dans l'ensemble des quartiers de la région, sans doute grâce à un taux d'emploi assez élevé. Le QP *Centre Ancien-La Gloriette* héberge une population relativement âgée résidant majoritairement seule.

Le quartier prioritaire (QP) *Centre Ancien La Gloriette* compte 4 290 habitants en 2013, soit 27 % de la population de la commune de Pamiers (15 740 habitants) et 16 % de l'unité urbaine (26 730 habitants). Le quartier s'étend sur deux territoires : le centre ancien et une partie du quartier La Gloriette-Le Foulon. Le QP *Centre AncienLa Gloriette* fait partie des 20 quartiers les plus peuplés de la région, son habitat est composé de nombreux logements locatifs de petite taille : trois logements sur dix disposent d'une ou deux pièces.

Un quartier prioritaire moins marqué par la pauvreté que d'autres quartiers de la région

Le quartier abrite 41 % d'habitants vivant sous le seuil de pauvreté, soit 23 points de plus que dans l'agglomération appaméenne mais 8 points de moins qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie. Les inégalités de revenus sont assez marquées dans le QP *Centre Ancien-La Gloriette.*

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Centre Ancien-La Gloriette	13 507	41,3	32	36	49	34
Unité urbaine de Pamiers	18 634	17,8	13	21	34	21
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

Une personne sur deux en emploi dans le quartier Centre Ancien-La Gloriette

Le QP *Centre Ancien-La Gloriette* est classé parmi les centres-villes dynamiques dans la typologie des quartiers prioritaires de la région. Ce taux d'emploi, bien qu'inférieur à celui de l'unité urbaine, est relativement élevé au regard de la moyenne des quartiers (+ 7 points).

Néanmoins, lorsque les habitants occupent un emploi, il s'agit plus souvent d'un emploi précaire (CDD, intérim, etc).

Les jeunes habitants du quartier, peu qualifiés, sont souvent au chômage : un demandeur d'emploi sur cinq a moins de 26 ans dans le quartier prioritaire de Pamiers, ce qui le classe au sixième rang des 105 quartiers d'Occitanie ayant la part de jeunes dans l'ensemble des demandeurs d'emploi la plus élevée. Les jeunes du QP *Centre Ancien La Gloriette* connaissent néanmoins des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. La part des jeunes (16- 24 ans) inscrits dans un établissement scolaire n'est que de 45 %, contre 53 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Une majorité de personnes seules

Les ménages d'une seule personne sont prédominants dans le QP *Centre Ancien La Gloriette*. Ils représentent quasiment six foyers sur dix, contre quatre sur dix dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région, du fait d'une forte proportion de logements de petite taille et de la présence d'une population relativement âgée dans le quartier. En effet, pour une personne âgée de 60 ans ou plus, le quartier compte 1,2 jeune de moins de 20 ans, quand l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie en comptent 1,6. En conséquence, les pensions, retraites et rentes constituent un tiers des revenus disponibles des résidents du QP *Centre Ancien-La Gloriette*, une part parmi les plus élevées des quartiers de la région. Parallèlement, dans ce quartier relativement âgé, les jeunes surtout les enfants de moins de 15 ans, sont moins présents que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. La population de ce quartier est cependant nettement plus jeune que celle de l'agglomération de Pamiers.

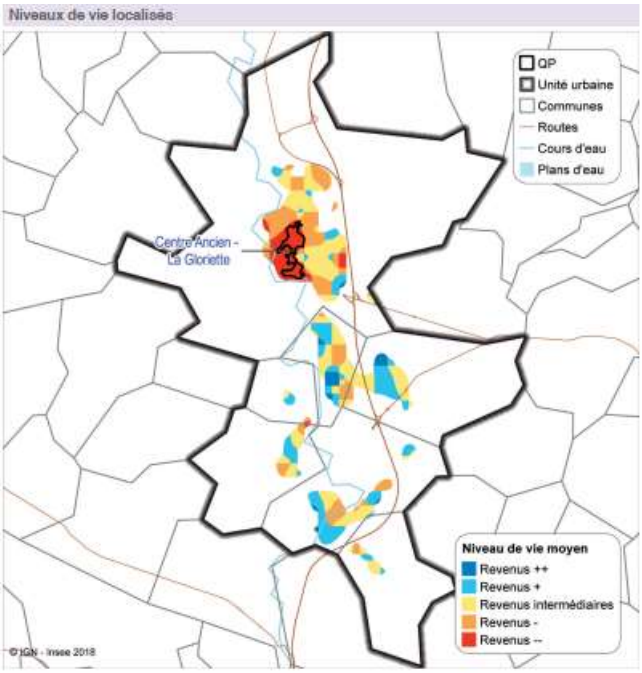

Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

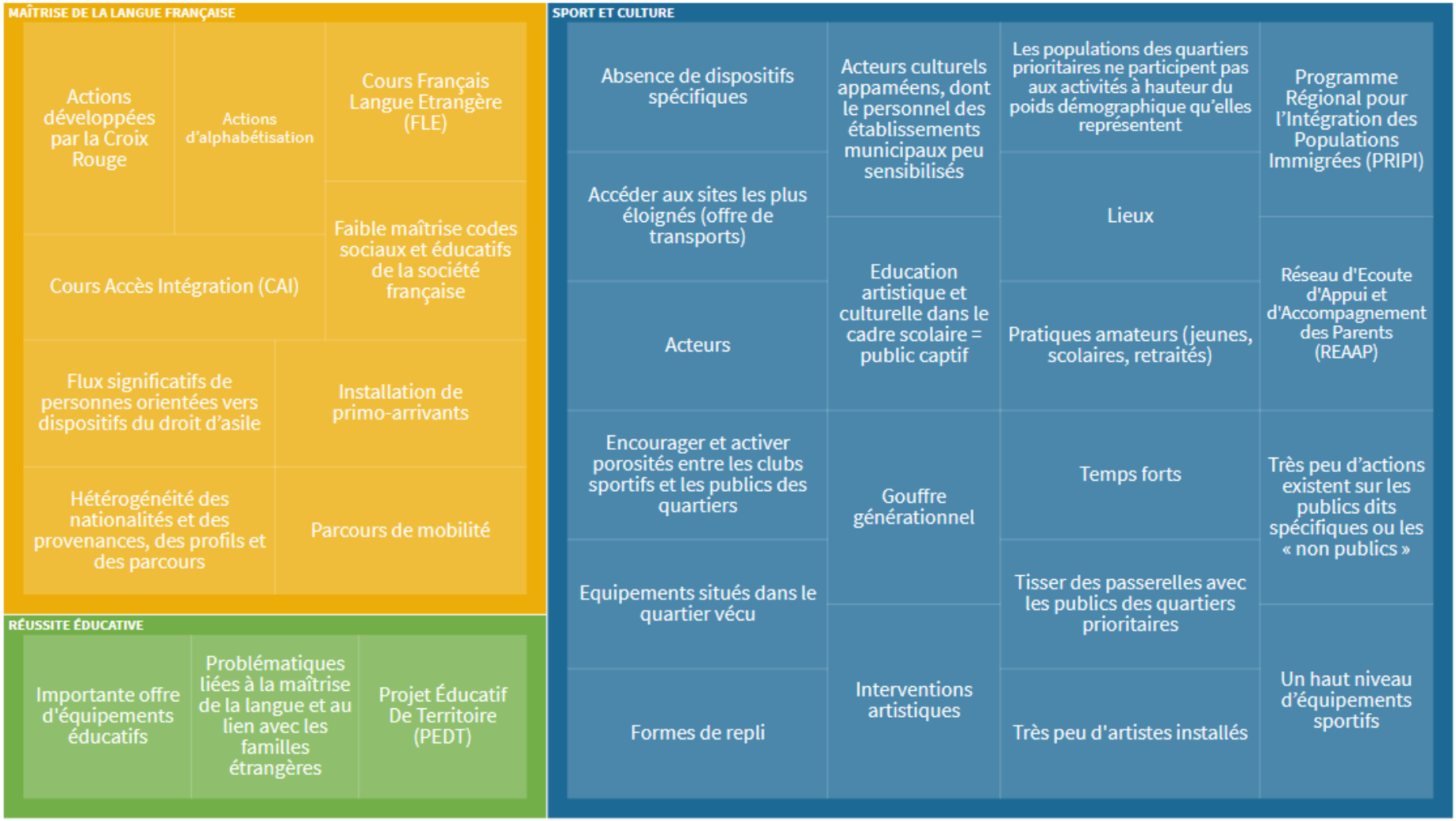
MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE
Actions développées par la Croix Rouge
Actions d'alphabétisation
Cours Français Langue Etrangère (FLE)
Cours Accès Intégration (CAI)
Faible maîtrise codes sociaux et éducatifs de la société française
Flux significatifs de personnes orientées vers dispositifs du droit d'asile
Installation de primo-arrivants
Hétérogénéité des nationalités et des provenances, des profils et des parcours
Parcours de mobilité
RÉUSSITE ÉDUCATIVE
Importante offre d'équipements éducatifs
Problématiques liées à la maîtrise de la langue et au lien avec les familles étrangères
Projet Éducatif De Territoire (PEDT)
SPORT ET CULTURE
Absence de dispositifs spécifiques
Acteurs culturels appaméens, dont le personnel des établissements municipaux peu sensibilisés
Les populations des quartiers prioritaires ne participent pas aux activités à hauteur du poids démographique qu'elles représentent
Programme Régional pour l'Intégration des Populations Immigrées (PRIPI)
Accéder aux sites les plus éloignés (offre de transports)
Lieux
Acteurs
Education artistique et culturelle dans le cadre scolaire = public captif
Pratiques amateurs (jeunes, scolaires, retraités)
Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)
Encourager et activer porosités entre les clubs sportifs et les publics des quartiers
Gouffre générationnel
Temps forts
Très peu d'actions existent sur les publics dits spécifiques ou les « non publics »
Equipements situés dans le quartier vécu
Tisser des passerelles avec les publics des quartiers prioritaires
Formes de repli
Interventions artistiques
Très peu d'artistes installés
Un haut niveau d'équipements sportifs

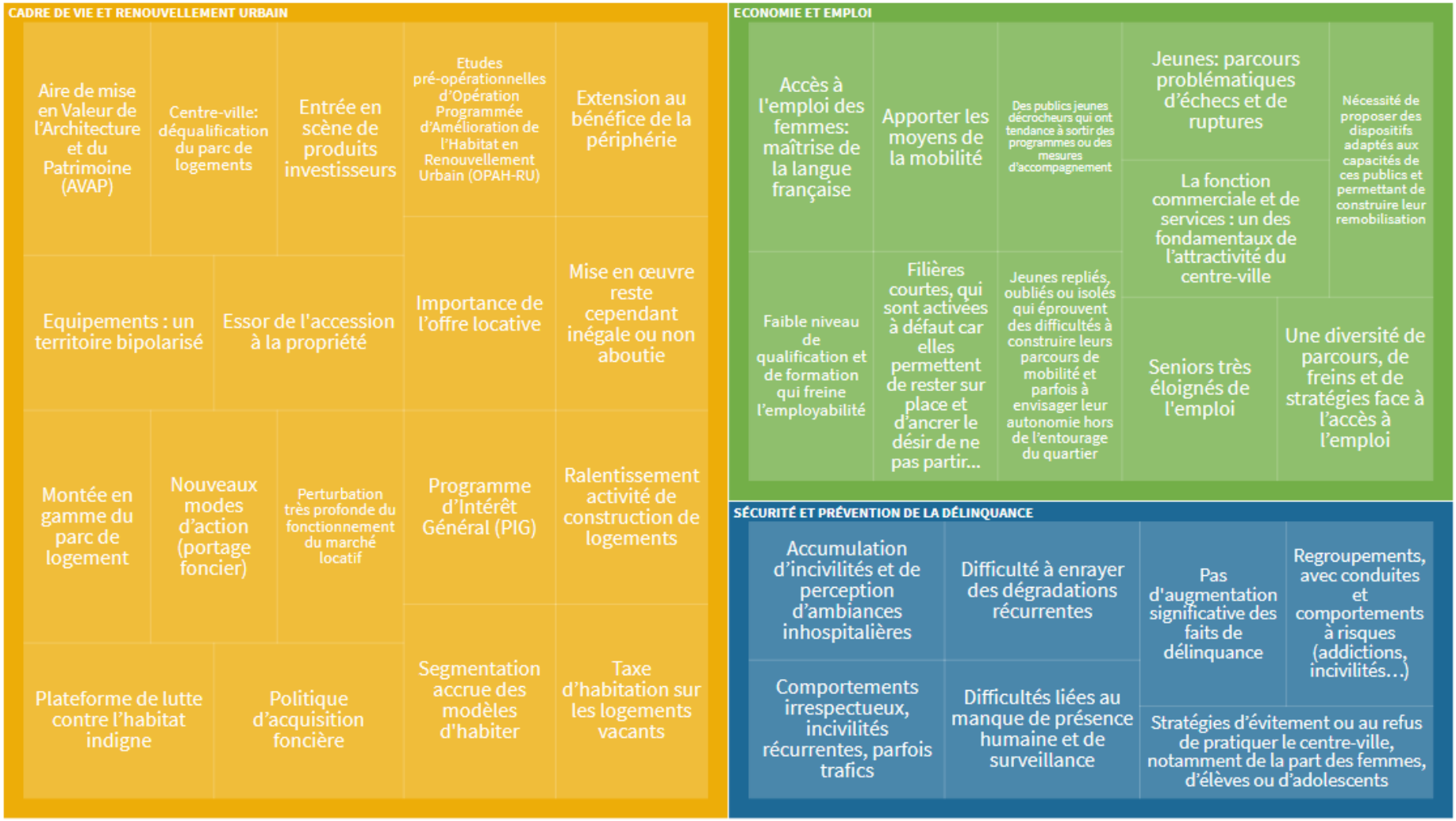
CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)
Centre-ville: déqualification du parc de logements
Entrée en scène de produits investisseurs
Etudes pré-opérationnelles d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH-RU)
Extension au bénéfice de la périphérie
Equipements : un territoire bipolarisé
Essor de l'accession à la propriété
Importance de l'offre locative
Mise en œuvre reste cependant inégale ou non aboutie
Montée en gamme du parc de logement
Nouveaux modes d'action (portage foncier)
Perturbation très profonde du fonctionnement du marché locatif
Programme d'Intérêt Général (PIG)
Ralentissement activité de construction de logements
Plateforme de lutte contre l'habitat indigne
Politique d'acquisition foncière
Segmentation accrue des modèles d'habiter
Taxe d'habitation sur les logements vacants
ECONOMIE ET EMPLOI
Accès à l'emploi des femmes: maîtrise de la langue française
Apporter les moyens de la mobilité
Des publics jeunes décrocheurs qui ont tendance à sortir des programmes ou des mesures d'accompagnement
Jeunes: parcours problématiques d'échecs et de ruptures
Nécessité de proposer des dispositifs adaptés aux capacités de ces publics et permettant de construire leur remobilisation
La fonction commerciale et de services : un des fondamentaux de l'attractivité du centre-ville
Faible niveau de qualification et de formation qui freine l'employabilité
Filières courtes, qui sont activées à défaut car elles permettent de rester sur place et d'ancrer le désir de ne pas partir...
Jeunes repliés, oubliés ou isolés qui éprouvent des difficultés à construire leurs parcours de mobilité et parfois à envisager leur autonomie hors de l'entourage du quartier
Seniors très éloignés de l'emploi
Une diversité de parcours, de freins et de stratégies face à l'accès à l'emploi
SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE
Accumulation d'incivilités et de perception d'ambiances inhospitalières
Difficulté à enrayer des dégradations récurrentes
Pas d'augmentation significative des faits de délinquance
Regroupements, avec conduites et comportements à risques (addictions, incivilités…)
Comportements irrespectueux, incivilités récurrentes, parfois trafics
Difficultés liées au manque de présence humaine et de surveillance
Stratégies d'évitement ou au refus de pratiquer le centre-ville, notamment de la part des femmes, d'élèves ou d'adolescents

SANTÉ

Actions ciblées sur l'obésité des jeunes	Des actions en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, visant à rompre l'isolement affectif et relationnel	Offre de soins institutionnelle: présence pas assez étendue au regard de la surmortalité constatée liée à la consommation d'alcool et de tabac	Offre de soins institutionnelle: présence pas assez étendue au regard du volume et des complexités des situations rencontrées
Indicateurs de santé préoccupants	Les situations de précarité et de fragilité sont sur représentées à tous les âges de la vie	Programme National Nutrition Santé	Présence et niveau de services satisfaisants du bassin de santé
Mobilité des personnes âgées peut devenir un frein à l'accès à la santé	Offre de soins institutionnelle: présence pas assez étendue au regard de la mauvaise identification de la structure par les publics cibles.	Taux de morbidité due aux affections de longues durées sont également très supérieurs à la moyenne régionale	Taux élevé de bénéficiaires de la CMU (> x 10 valeur minimum)
Offre de soins de ville: correctement assurée		Taux de mortalité prématurée très nettement supérieure à la moyenne régionale	

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Action développée autour de la lecture	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)	Les actions initiées par le Centre Social de la CAF
Groupe de parole sur la condition de parent		Les actions mises en place par le Pôle Petite Enfance
Lieu d'Accueil Enfants – Parents (LAEP)	Point d'Information Familles	Sorties culturelles et des temps de rencontre multiculturels
Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)		Un lieu labellisé « espace de rencontre »

PETR ARIEGE
PYRENEES

CONCLUSION | *Cohésion sociale & territoriale*

Le territoire du PETR de l'Ariège souffre de profondes inégalités sociales installées dans la durée. L'ensemble des micro-territoires sont concernés.

Du point de vue du logement, on note une chute de l'évolution du nombre de logements sur l'ensemble du périmètre depuis 2012 mais avec des disparités territoriales assez fortes avec d'un côté des intercommunalités présentant un taux d'évolution annuel très fort comme la CC Portes Ariège Pyrénées, la CC Pays de Mirepoix et dans une moindre mesure la CA Pays Foix-Varilhes et d'un autre côté des intercommunalités présentant des taux d'évolution très faibles comme la CC Pays d'Olmes et la CC Pays de Tarascon toutes deux également concernées par un phénomène de déprise démographique. La situation de la CC Haute-Ariège touchée par la déprise démographique mais présentant un taux d'évolution annuel modéré de son parc de logement mériterait une analyse plus précise afin de pouvoir relier ce phénomène à des causes conjoncturelles ou structurelles.

La part des logements vacants sur l'ensemble du parc de logements est un phénomène marquant car très au-delà des tendances nationales. Il concerne essentiellement le nord et l'est du territoire et plus particulièrement la CC Pays de Mirepoix et la CC Pays d'Olmes qui restent les intercommunalités les plus concernées. Cependant, il serait intéressant d'avoir une analyse plus fine du phénomène des logements vacants notamment à travers l'évaluation des politiques publiques menées dans le cadre des quartiers prioritaires de la ville de Foix et Pamiers, ainsi que dans le cadre des contrats de centre de bourg, des PLH, et des PLUI en cours sur notre territoire.

Une autre tendance très forte sur le territoire concerne l'explosion du nombre de résidences secondaires au regard de la moyenne nationale, avec une sur-concentration sur la CC Haute-Ariège. Il serait intéressant d'aller plus loin et d'avoir une image plus précise en lien avec l'Observatoire touristique de la fréquence d'utilisation de ces résidences secondaires, du profil de ses occupants, de ses comportements socio-culturels en termes de consommation, de pratiques sportives, culturelles, de mobilité… En effet, il est important de pouvoir répondre au mieux à cette pression démographique ponctuelle mais très dense.

Le territoire se distingue, fait inhabituel à l'échelle nationale, par une part plus importante de propriétaires occupants au regard des locataires occupants. Il serait intéressant de mieux comprendre ce phénomène au regard du taux de pauvreté et d'inégalités sociales du territoire. S'agit-il de propriétaires en cours d'accessibilité, endettés ? De propriétaires pauvres ?

A l'inverse, le territoire se distingue par une prise en compte trop faible du phénomène de précarisation des locataires. On note ainsi une part très faible de logements sociaux au regard de la moyenne nationale. La pression de la demande en logements sociaux est de plus en plus forte alors même que la part de logements sociaux reste faible dans le parc de logements mais stable depuis 2018, venant creuser l'écart. Les disparités territoriales sont cependant très fortes entre la CC Portes-Ariège-Pyrénées, la CC Pays de Mirepoix, et la CA Pays Foix-Varilhes qui montrent le meilleur taux d'effort mais également la plus forte pression de demandes. Il conviendrait d'analyser si l'effort consenti doit

être accéléré afin de répondre à la demande croissante. Seules la CC Haute-Ariège et le Pays d'Olmes ont un taux d'évolution négatif mais ce dernier correspond à une faible pression de la demande, bien que l'effort doit être poursuivi il apparaît ici moins urgent. La situation de l'Arize-Lèze est singulière, peu de logements sociaux, un taux d'évolution faible et une pression de la demande forte.

Le statut d'occupation des logements (propriétaires occupants, locataires du secteur public ou privé) n'influe pas sur la composition des ménages dont la tendance en faveur des couples sans enfants ou des personnes seules se confirme que cela soit parmi les propriétaires occupants ou parmi les locataires.

Phénomène national, les mises en chantier de logements baisse de manière continue depuis 2005. Mais le territoire se distingue par une proportion de mises en chantier de logements purs extrêmement importante au regard de la moyenne nationale, et ce, au détriment des mises en chantier de logements collectifs. Le nord du territoire, avec la CC Portes Ariège Pyrénées et la CA Pays Foix-Varilhes, présente le plus fort taux de mises en chantier de logements, au-delà de la moyenne départementale. Une tendance qui vient confirmer la pression démographique sur ce secteur et la nécessaire planification des politiques de l'habitat. Un enjeu d'autant plus important que parallèlement, phénomène inquiétant quant au mitage du territoire, la superficie des terrains de construction pour l'habitat augmente se situant bien au-delà de la moyenne régionale et nationale, et l'extension en périphérie se poursuit au détriment des centres villes dont l'offre de logements ne répond plus au standard de qualité attendu.

Du point de vue des revenus, de la pauvreté et des inégalités, le territoire se caractérise par un taux de pauvreté de 17.8% parmi les plus élevés de France (16ème département le plus pauvre avec 18.4% en 2017). Deux micro-territoires se distinguent avec un taux de pauvreté supérieur à la moyenne départementale : la CC Pays d'Olmes (20.9%) et la CC Arize-Lèze (20.6%). A noter que le département voisin de l'Aude est le 4ème département le plus pauvre de France avec 20.8%. Les jeunes sont particulièrement touchés par la pauvreté notamment sur la CC Portes Ariège Pyrénées et la CA Pays Foix-Varilhes, les deux territoires présentant par ailleurs le plus fort indice de jeunesse. Ce sont également les deux territoires du PETR de l'Ariège incluant un quartier prioritaire de la ville, dans leur centre-ancien. Ces deux quartiers sont caractérisés par un taux de pauvreté, des inégalités sociales, une jeunesse NEET et des personnes en grande précarité et vulnérabilité, au-delà des moyennes recensées au niveau de ces deux intercommunalités.

A cette pauvreté généralisée sur l'ensemble du territoire, s'ajoute des inégalités sociales fortes notamment sur trois territoires : la CC Arize-Lèze, la CA Pays Foix-Varilhes et la CC Pays de Mirepoix où cohabitent donc des populations avec un pouvoir d'achat aisé et celles avec un pouvoir d'achat modeste. De fait, le revenu médian sur le PETR de l'Ariège est inférieur au revenu médian régional et national et une part importante des ménages ont un revenu dépendant à plus de 50% voire 100% des prestations sociales.

En effet, on observe une hausse continue du nombre de bénéficiaires des minimas sociaux, dont l'accompagnement des parcours d'insertion dans la durée constitue un véritable enjeu tant les problématiques sont croisées : dimension économique (accès à l'emploi et/ou à une activité), dimension sociale (accès aux droits, aux outils numériques, à la mobilité, à la santé, au logement) et citoyenne (participation à la vie locale).

Du point de la formation et des conditions d'emploi, le taux de chômage des 15-64 ans a connu une progression continue entre 2007 et 2017 pour atteindre 15.7% en 2017.

Cependant, les données actualisées de l'emploi au premier trimestre 2020 offre une autre image de la situation du chômage sur le territoire avec une importante diminution du taux de chômage entre 2017 et 2020 pour atteindre 9.3% au premier trimestre 2020 mais un taux qui reste parmi les 10 plus élevés de France.

La Région Occitanie est la 6ème Région de France la plus concernée par le chômage avec un taux de 9.1% en 2020. Le PETR de l'Ariège présente un taux de 9.3% en 2020, supérieur à la moyenne régionale et nationale. Ce phénomène touchait en 2017 l'ensemble du PETR de l'Ariège à l'exception de la CA Pays Foix-Varilhes et CC Haute-Ariège qui présentait un taux inférieur à la moyenne nationale. Cependant, ces distinctions territoriales sont très fragiles et évoluent très rapidement. Ainsi, sur la période liée au début de la crise du COVID en mars 2020, on observe une augmentation de la part des demandeurs d'emploi de manière contrastée sur les 3 bassins d'emploi du PETR : Pamiers, Foix et Lavelanet. L'observatoire régional de l'emploi propose une analyse par bassins d'emploi de la situation du chômage. Au niveau du PETR de l'Ariège, la situation est contrastée entre le bassin d'emploi de Pamiers qui voit une évolution positive de sa part d'actifs à l'image de la moyenne régionale et les bassins d'emploi de Foix et Lavelanet qui connaissent des évolutions annuelles négatives de leur part d'actifs entre 2012 et 2017. Ces fluctuations importantes d'une période à l'autre, d'un territoire à l'autre, s'expliquent notamment par la structure d'emploi sur le territoire. Les formes d'emploi précaire sont en constantes augmentation depuis 2012, et touchent depuis 2017 majoritairement les hommes, alors que les femmes étaient jusqu'alors les plus concernées. Avant le ralentissement économique lié à la crise du Covid, on pouvait déjà observer que plus de la moitié des intentions d'embauche sur les bassins d'emploi du PETR était liée à une activité saisonnière. Cette précarité de l'emploi a été largement pointée dans les deux contrats de ville de Foix et Pamiers dès 2015. Elle constitue une faiblesse structurelle qui maintient la population fragile dans des situations de vulnérabilité et de précarité. Phénomène national, les jeunes de moins de 30 ans sont particulièrement touchés par les emplois précaires et le taux de chômage qui s'élève à 30.5% en 2017 contre 28.5% au niveau national. Les jeunes femmes sont encore plus durement touchées avec 36.3% de taux de chômage. Une part inquiétante et croissante des jeunes sont en difficulté d'insertion. 20.8% des jeunes du territoire sont sans emploi et sans formation (NEET). A l'image du programme européen ERASMUS+ "Education des adultes" (100% financement européen) destiné notamment aux jeunes NEET et qui n'a jamais été sollicité par les acteurs du territoire, il est possible que d'autres dispositifs soient sous utilisés. Pourtant, le diagnostic du contrat de ville de Pamiers soulignait dès 2015:

"Certaines stratégies développées par les publics jeunes en matière de formation mettent en évidence des parcours problématiques : les choix d'orientation et de formation des publics à bas niveau de qualification priorisent parfois des filières courtes, qui sont activées à défaut car elles permettent de rester sur place et d'ancrer le désir de ne pas partir… Ces logiques préfigurent des parcours problématiques d'échecs et de ruptures lorsque l'écart avec les compétences et les éléments requis par les offres d'emplois locales constitue un palier infranchissable. Ces difficultés invitent à porter l'accent sur la prise en compte des problématiques des publics jeunes décrocheurs qui ont tendance à sortir des programmes ou des mesures d'accompagnement; une autre problématique repérée concerne la prise en compte des publics jeunes repliés, oubliés ou isolés qui éprouvent des difficultés à construire leurs parcours de mobilité et parfois à envisager leur autonomie hors de l'entourage du quartier."

Le site internet statistiques ERASMUS+ montre par ailleurs que 75% des jeunes ayant vécu une mobilité ERASMUS obtiennent le baccalauréat. Il est donc possible que des dispositifs adaptés soient sous utilisés pour accompagner les projets d'insertion destinés aux jeunes. Cette question mériterait d'être approfondie. Pourquoi ces fonds/dispositifs ne sont-ils pas mobilisés ? Est-ce par méconnaissance des dispositifs et programmes existants ? Est-ce par manque de projets ? Est-ce par manque de

temps/moyens/compétences des équipes sur place pour les élaborer, mettre en œuvre, suivre les projets ?... Tout le territoire est concerné par cette problématique même s'il apparaît plus prégnant dans les villes de Pamiers, Foix et les intercommunalités du Pays d'Olmes, Pays de Mirepoix et Pays de Tarascon.

A l'extrémité de la pyramide des âges des personnes actives, les 55-64 ans présentent également un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale, avec une proportion d'hommes plus forte et un phénomène plus prégnant sur le nord et l'est du territoire.

Enfin le territoire accueille moins de population diplômée que d'autres territoires en France. Si le taux des diplômés du supérieur augmente de manière continue depuis 2017, la part des non diplômés reste plus importante. 30.8% de la population de 15 ans et plus non scolarisés n'ont aucun diplôme contre 28.4% en moyenne en France. Cette tendance augmente plus rapidement que la part des diplômés du supérieur.

Du point de vue des publics spécifiques, il faut noter, malgré une progression continue et progressive du public bénéficiaire handicapé à l'image de la situation nationale, un taux d'équipement satisfaisant. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale. Seuls les foyers de vie sont peu nombreux sur le territoire. On note cependant des disparités territoriales et notamment sur les micro-territoires du Pays d'Olmes et du Pays de Mirepoix qui présentent un plus faible taux d'équipement alors qu'ils accueillent une part plus importante de bénéficiaires handicapés.

Les structures d'accueil de la petite enfance sont globalement satisfaisantes sur l'ensemble du territoire. Les intercommunalités de l'Arize-Lèze et de la Haute-Ariège sont les deux territoires souffrant le plus du manque d'équipements destinés à la petite enfance.

Enfin, les habitants des quartiers prioritaires de la ville, de Pamiers et Foix, font partie des publics spécifiques bénéficiant d'actions programmées dans le cadre d'un contrat de ville mais présentant des problématiques différenciées. Bien que tous deux entrent dans la typologie de la Région des « centres-villes dynamiques », quartiers qui se caractérisent par un niveau d'emploi et de formation relativement élevés au regard des autres quartiers prioritaires d'Occitanie, ils accueillent des jeunes et des personnes âgées présentant un taux de pauvreté, un taux de chômage, un faible niveau de formation, des inégalités sociales et des difficultés d'insertion particulièrement forts au regard du reste des territoires du PETR. Les problématiques de logements insalubres et vacants sont prégnantes. Les problématiques de santé sont également très fortes.

ANALYSE | *swot*

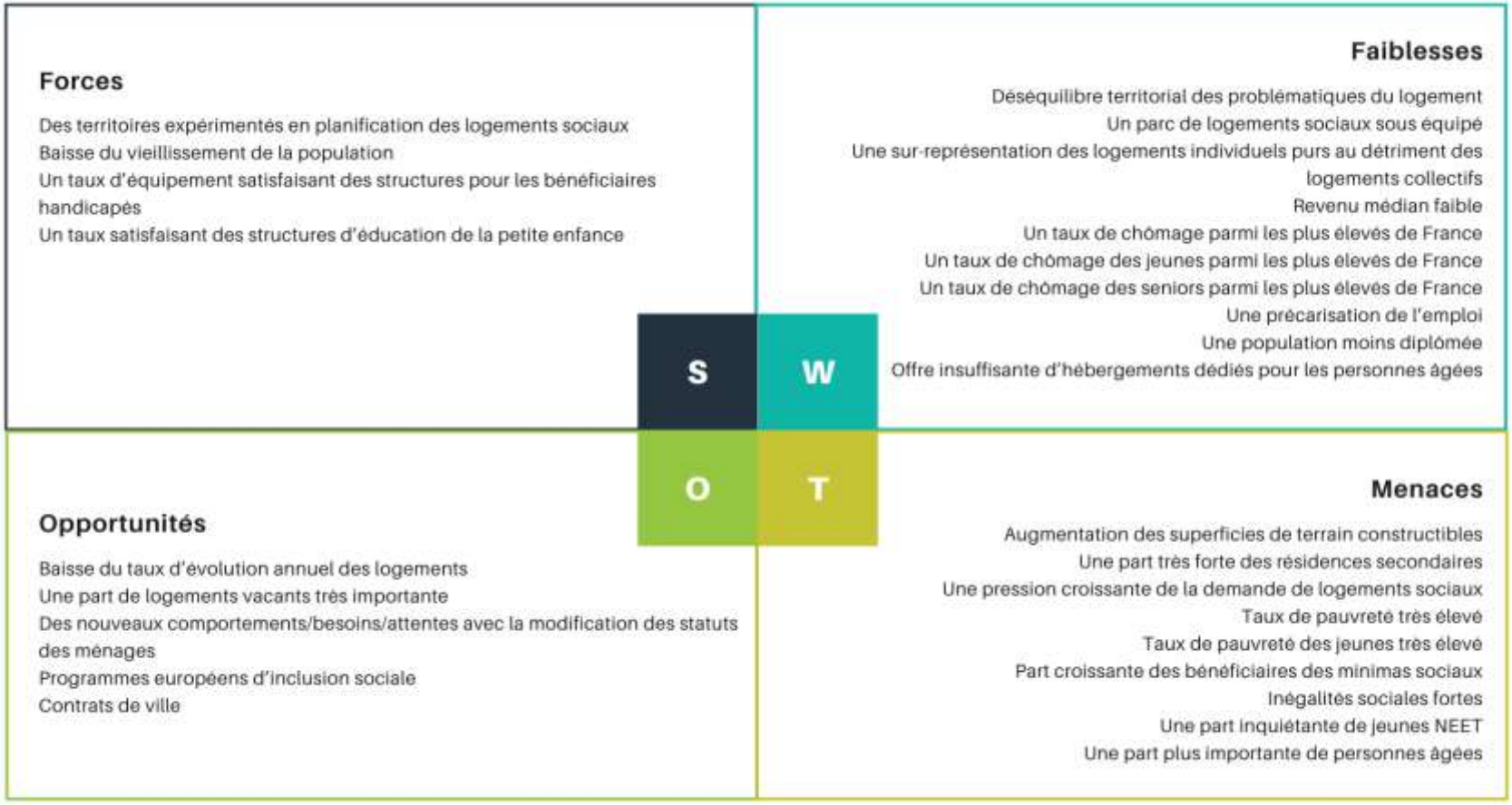

DIAGNOSTIC COMPARE | *tendances par EPCI*

LOGEMENT & HABITAT		EPCI Pays d'Olmes	EPCI Pays de Mirepoix	EPCI Pays de Tarascon	EPCI Portes Ariège Pyrénées	EPCI Pays Foix-Varilhes	EPCI Haute-Ariège	EPCI Arize-Lèze
Tendance #1	Une évolution du parc de logements en dents de scie depuis 1968, et en chute depuis 2007							
Tendance #2	La part des logements vacants supérieure à la moyenne nationale et en augmentation continue depuis 2007 avec une concentration sur l'est du territoire							
Tendance #3	La part des résidences secondaires explose par rapport à la moyenne nationale mais reste stable depuis 2007 avec une nette concentration sur la CC Haute-Ariège							
Tendance #4	La part de propriétaires occupants est supérieure à la moyenne nationale							
Tendance #5	La part de l'offre de logement social est nettement inférieure à la moyenne régionale et nationale							
Tendance #6	La pression de la demande en logements sociaux est croissante depuis 2015 malgré une amélioration constatée en 2018							
Tendance #7	La taille moyenne des ménages varie très peu selon le statut d'occupation (propriétaires occupants, locatif social ou locatif privé)							
Tendance #8	Des mises en chantier de logements en baisse continue depuis 2005 et une part de logements individuels purs largement supérieure à la moyenne régionale au détriment des logements collectifs							
Tendance #9	Des mises en chantier de logements très inégales selon les micro-territoires du PETR							
Tendance #10	La superficie moyenne des terrains achetés est en augmentation et supérieure à la moyenne régionale							

REVENUS, INEGALITES, PAUVRETE		EPCI Pays d'Olmes	EPCI Pays de Mirepoix	EPCI Pays de Tarascon	EPCI Portes Ariège Pyrénées	EPCI Pays Foix-Varilhes	EPCI Haute-Ariège	EPCI Arize-Lèze
Tendance #11	Un taux de pauvreté supérieur à la moyenne régionale et nationale et très présent chez les jeunes de moins de 30 ans				*Jeunes++*	*Jeunes++*		
Tendance #12	Des inégalités de revenus supérieures à la médiane dans trois intercommunalités							
Tendance #13	Un revenu médian inférieur au revenu médian régional et très dépendant des prestations sociales							
Tendance #14	Une part très importante et en constante augmentation d'allocataires d'un revenu minimum (RSA, Minimum vieillesse, allocation personnalisée d'autonomie)							

FORMATION & CONDITIONS EMPLOI		EPCI Pays d'Olmes	EPCI Pays de Mirepoix	EPCI Pays de Tarascon	EPCI Portes Ariège Pyrénées	EPCI Pays Foix-Varilhes	EPCI Haute-Ariège	EPCI Arize-Lèze
Tendance #15	Un taux de chômage parmi les plus élevés de France et une augmentation croissante du nombre des demandeurs d'emploi	*Jeunes++*	*Jeunes++*	*Jeunes++*				
Tendance #16	Un taux de chômage qui touche plus fortement les jeunes de 15-24 ans	*Jeunes++*	*Jeunes++*	*Jeunes++*				
Tendance #17	Une part très importante et au-delà des moyennes régionales et nationales des jeunes en difficulté d'insertion (Ni en emploi, Ni en formation | NEET)							
Tendance #18	Le taux de chômage des seniors au-dessus de la moyenne nationale							
Tendance #19	La part des salariés en emploi précaire en augmentation constante depuis 2012, les hommes sont majoritairement concernés							
Tendance #20	Le territoire accueille moins de population diplômée que d'autres territoires en France							

PUBLIC SPECIFIQUE		EPCI Pays d'Olmes	EPCI Pays de Mirepoix	EPCI Pays de Tarascon	EPCI Portes Ariège Pyrénées	EPCI Pays Foix-Varilhes	EPCI Haute-Ariège	EPCI Arize-Lèze
Tendance #21	Une part croissante des personnes âgées de 75 ans mais une baisse du vieillissement							
Tendance #22	Une offre d'hébergements en structure dédiée aux personnes âgées inférieure à la moyenne nationale							
Tendance #23	Une part importante des femmes de 75 ans et plus vivent seules alors que l'offre d'hébergement pour personnes âgées autonomes demeure très faible							
Tendance #24	Un nombre de bénéficiaires handicapés en croissance depuis 2008, supérieur à la moyenne nationale et un taux d'équipement satisfaisant							
Tendance #25	Un taux d'équipement en crèches et halte-garderies relativement suffisants							
Tendance #26	Le quartier prioritaire de la ville de Foix : pauvreté, inégalités sociales et grande vulnérabilité							
Tendance #27	Le quartier prioritaire de la ville de Pamiers : pauvreté, inégalités sociales et décrochage des jeunes							

ENJEUX | *à co-définir, décliner et prioriser*

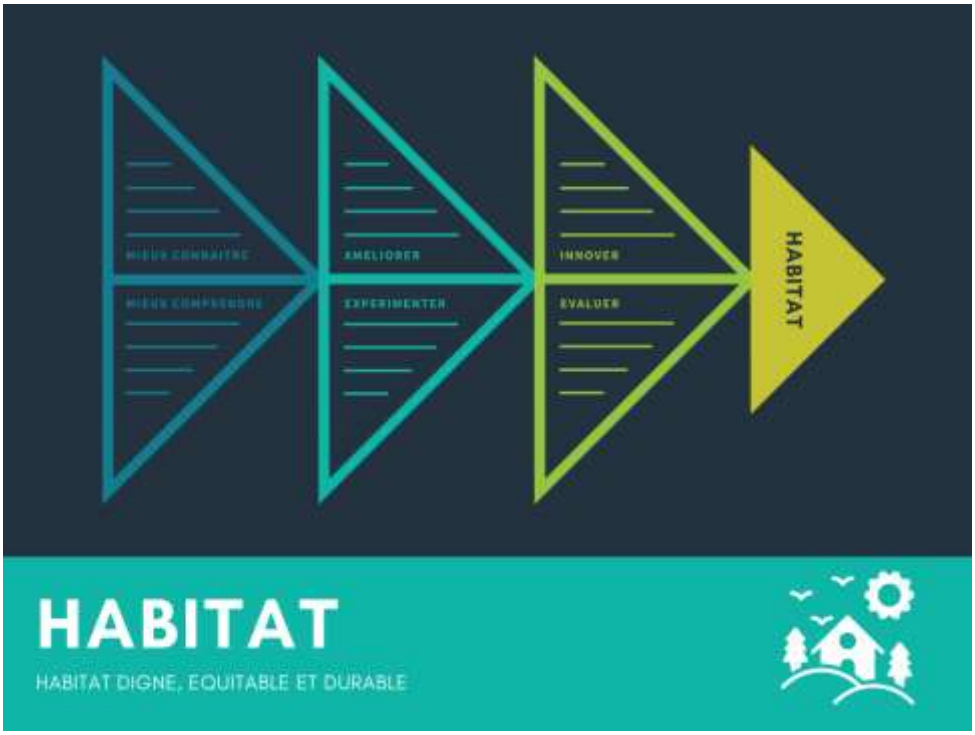

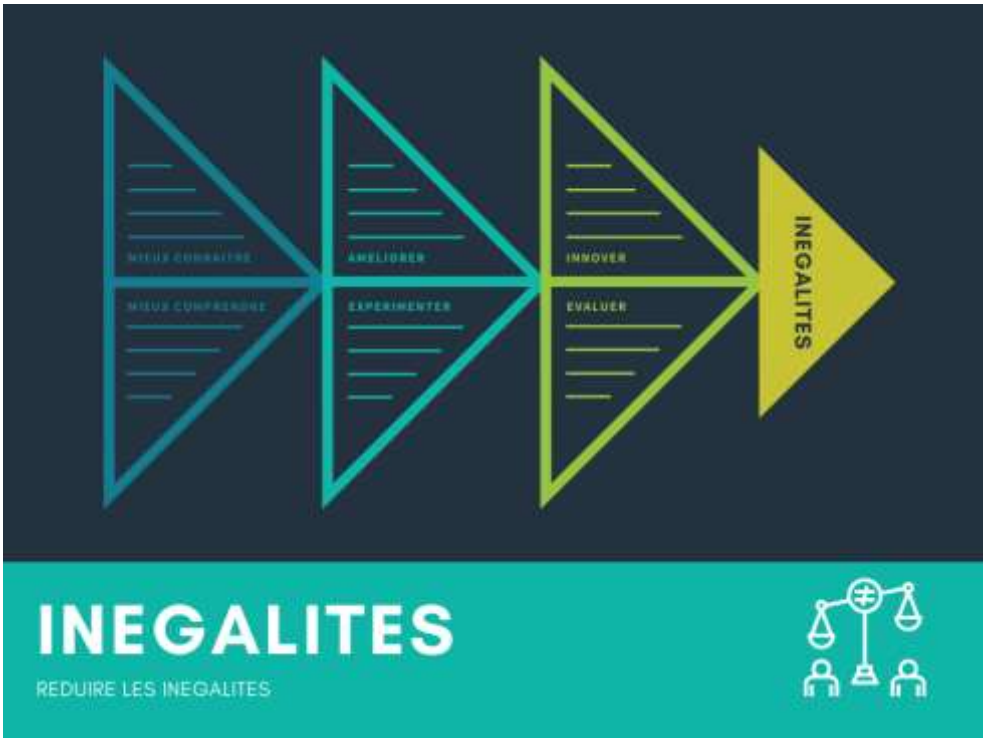

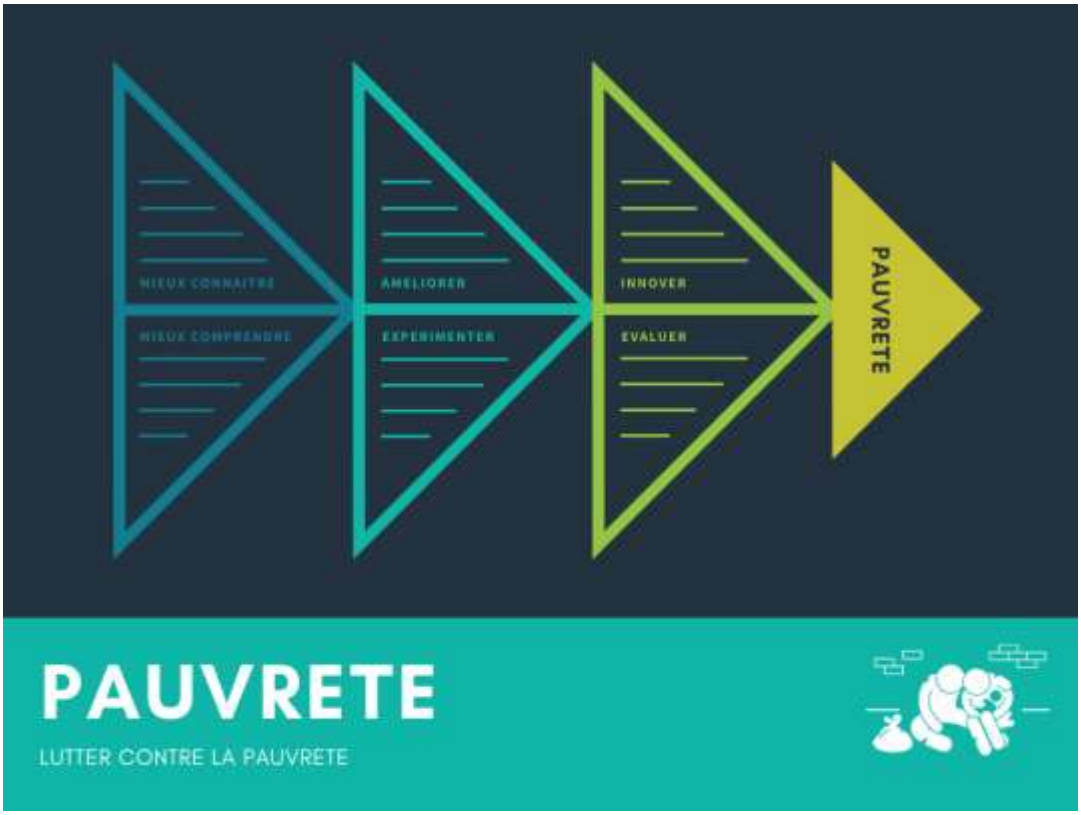

PAUVRETE

LUTTER CONTRE LA PAUVRETE

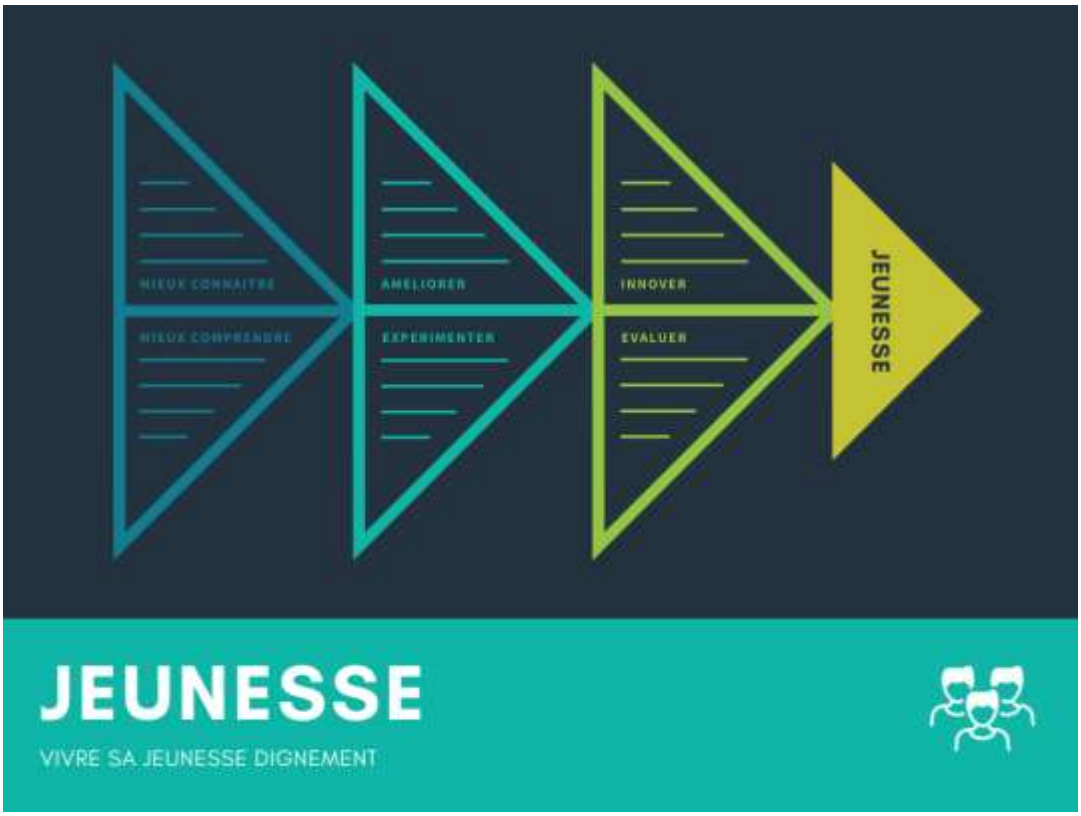

JEUNESSE

VIVRE SA JEUNESSE DIGNEMENT

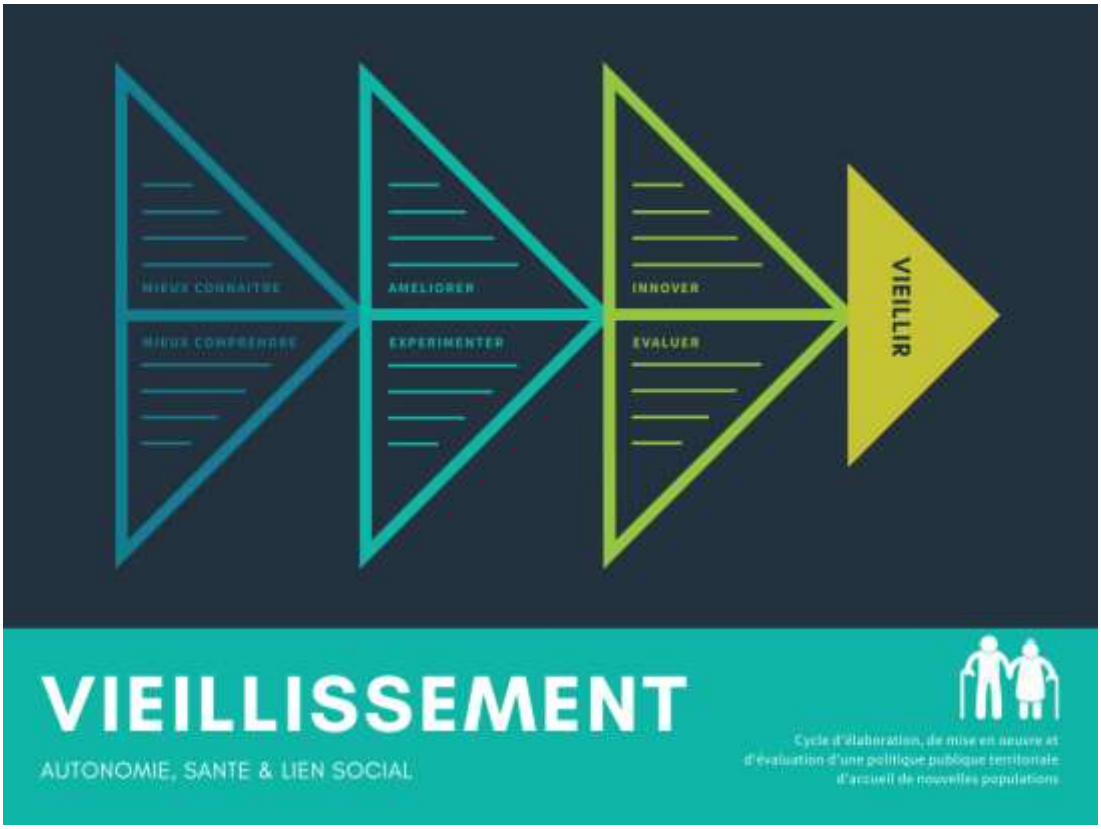

VIEILLISSEMENT

AUTONOMIE, SANTE & LIEN SOCIAL

Cycle d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation d'une politique publique territoriale d'accueil de nouvelles populations

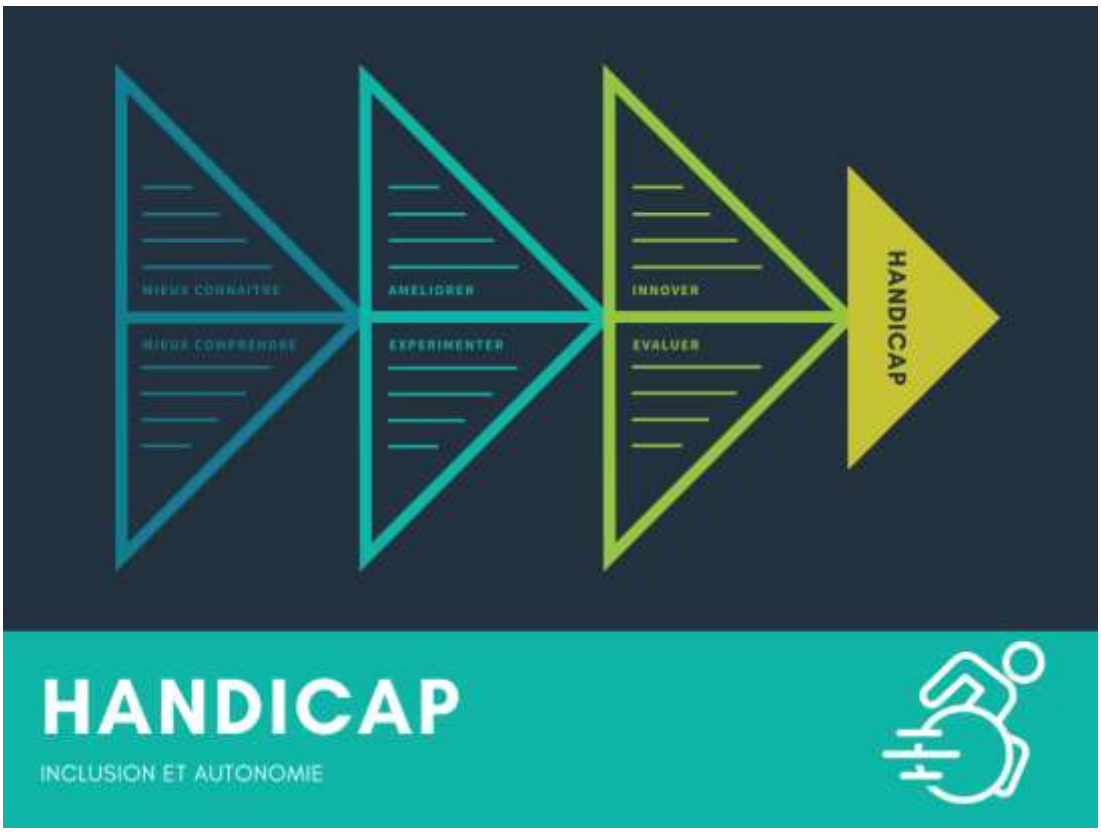

HANDICAP

INCLUSION ET AUTONOMIE

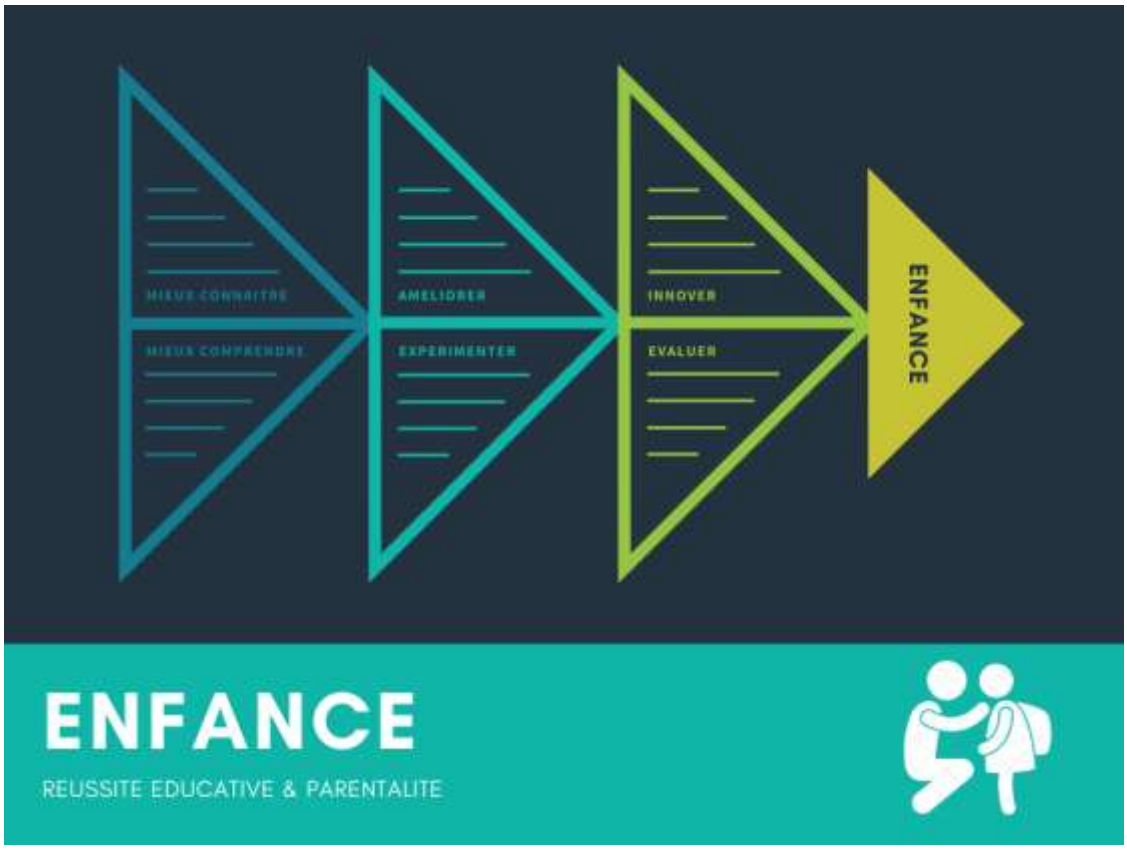
MIEUX CONNAITRE
MIEUX COMPRENDRE
AMELIORER
EXPERIMENTER
INNOVER
EVALUER
ENFANCE
ENFANCE
REUSSITE EDUCATIVE & PARENTALITE

THEMATIQUES | *associées*

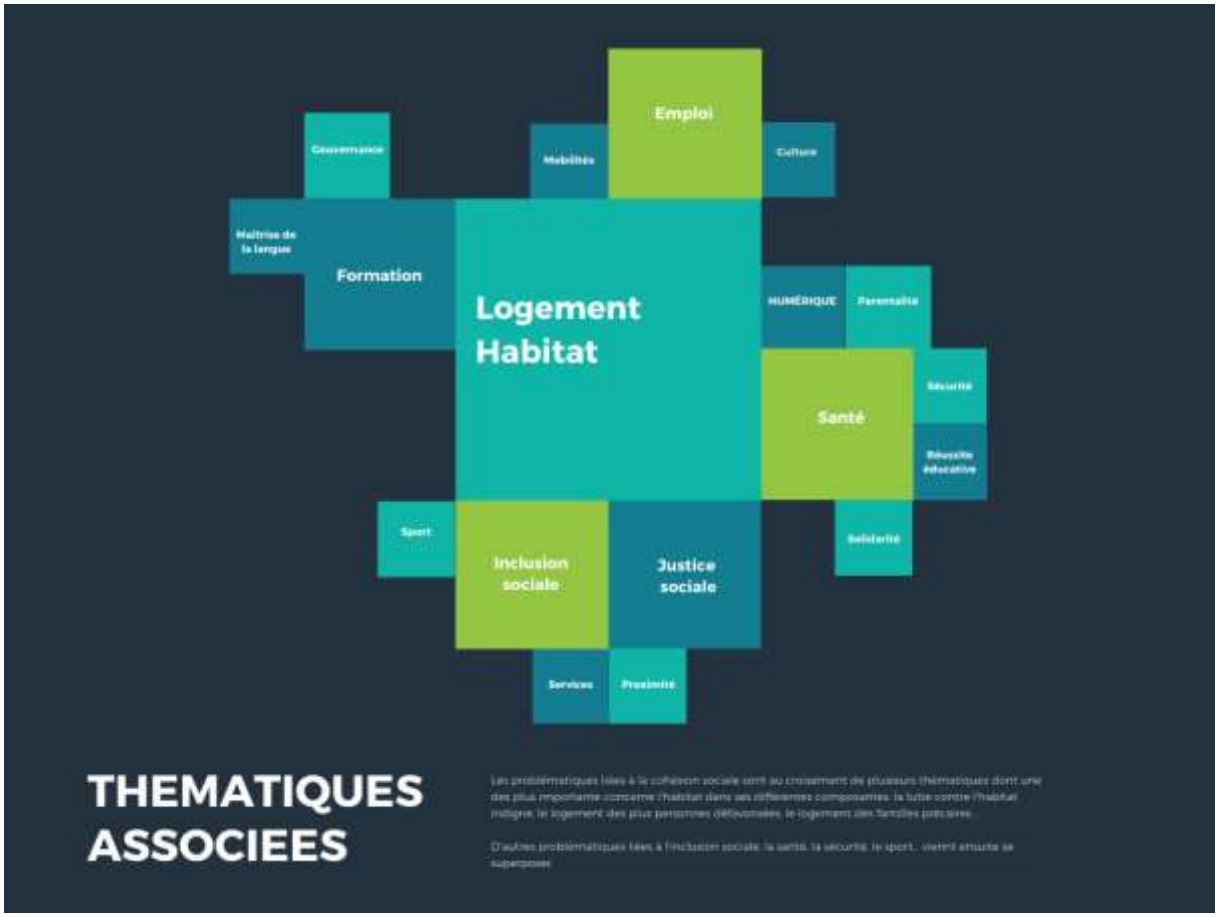

POUR ALLER PLUS LOIN | *Documentation*

Stratégie nationale de Lutte contre la Pauvreté et pour l'Inclusion Sociale

Programme Départemental pour l'Accès au Logement et à l'Hébergement des Plus Démunis (PDLHPD)

Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS)

Programme de l'Etat ACCELAIR en direction des réfugiés

Programme départemental « garantie d'activité » en cours d'évaluation

Dispositif « la Référence de parcours » : le CD a été retenu dès 2017 comme expérimentateur dans le cadre d'un appel à projet de la DGCS pour la mise en oeuvre d'une méthodologie d'accompagnement qui place la personne au centre de son parcours

Dispositif « Accueil social inconditionnel de proximité » : améliorer la qualité de la réponse apportée à toute personne se présentant dans un accueil sociale

Projet PEP'S : travail à la journée pour des personnes TRES éloignées de l'emploi en sortie d'incarcération ou avec des problématiques de santé, en expérimentation sur le Couserans

Les paniers solidaires en expérimentation sur le Couserans : paniers de productions locales fournis à des familles précaires pour 5€ deux fois par mois.

Dispositif « Fonds garantie Jeunes » coordonné par la Mission Locale 09

Dispositif PACEA, le repérage des invisibles, depuis peu une mission sur les jeunes réfugiés

Dispositif LECTIO formation région pour les décrocheurs scolaires